

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 034-213400575-20241023-DEL2024_10_02-DE



20

25

RAPPORT

D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

2 0 2 5

Conseil Municipal du
23 octobre 2024



PREAMBULE

Étape incontournable du cycle budgétaire, le Débat d'Orientation Budgétaire doit se tenir dans les 2 mois qui précèdent le vote du Budget Primitif sous peine d'illégalité.

L'objectif de cet exercice est de préparer l'examen du budget de l'année à venir, en permettant aux membres de l'assemblée délibérante de s'approprier les enjeux en amont du vote du budget 2025, qui aura lieu le 16 décembre 2024.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit s'appuyer sur le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) mais ce document n'a aucun caractère décisionnel.

En complément des éléments de contexte liés à l'environnement économique, financier et législatif dans lequel se construit le budget 2025, le ROB doit présenter, conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- les engagements pluriannuels envisagés,
- la structure et la gestion de la dette
- la structure et l'évolution des effectifs communaux
- l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ces dispositions ont été complétées par l'article 13 - II) de la Loi de Programmation des Finances Publiques du 2 janvier 2018, précisant que doivent également être présentés les objectifs de la collectivité concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, et l'évolution du besoin de financement annuel (emprunts minorés du remboursement de dette).

Le Rapport d'Orientation Budgétaire n'est pas un document interne : il doit être transmis aux Services Préfectoraux et au Président de l'EPCI dont la Commune est membre. Il doit en outre faire l'objet d'une publication, notamment sur le site Internet de la Commune.

Les chiffres avancés dans le présent document restent prévisionnels, et préfigurent les crédits à voter à la fois au budget primitif (BP) 2025, examiné au Conseil Municipal le 16 décembre 2024, et au budget supplémentaire (BS) qui sera examiné courant 2025. En effet, le BP ne comprendra ni la reprise anticipée des résultats 2024, ni les reports d'investissement, qui seront dès lors inclus dans les crédits à inscrire au BS.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

La Banque de France a communiqué ses projections intermédiaires en septembre 2024. Ces projections, qui retiennent comme hypothèse une politique économique inchangée, dans le contexte économique actuel, sont bien évidemment entourées d'aléas importants.

En premier lieu, l'incertitude politique actuelle en France fait peser un aléa sur les hypothèses de finances publiques et sur le comportement plus ou moins attentiste des entreprises et des ménages.

En second lieu s'ajoutent les risques géopolitiques (guerre en Ukraine, situation au Proche-Orient, tensions commerciales, etc.) et leurs effets sur les prix des matières premières et le commerce international.

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

	2022	2023	2024	2025	2026
PIB réel	2,6	1,1	1,1	1,2	1,5
	–	0,2	0,3	0,0	- 0,1
IPCH	5,9	5,7	2,5	1,5	1,7
	–	0,0	0,0	- 0,2	0,0
IPCH hors énergie et alimentation	3,4	4,0	2,5	2,3	1,9
	–	0,0	0,0	0,1	0,0
Taux de chômage en fin d'année ^{a)}	7,1	7,5	7,5	7,6	7,3
	–	0,0	- 0,1	- 0,3	- 0,3

Données corrigées des jours ouvrables. Taux de croissance annuel sauf indication contraire. Les révisions par rapport à la prévision de juin 2024, fondée sur les comptes trimestriels du 30 avril 2024, sont indiquées en italique, calculées en points de pourcentage et sur des chiffres arrondis. Projections fondées sur les comptes trimestriels du 30 août 2024 et réalisées sous des hypothèses techniques établies au 16 août 2024.

a) BIT, France entière, % population active, valeur au quatrième trimestre de chaque année.

Sources : Insee pour 2022 et 2023 (comptes nationaux trimestriels du 30 août 2024), projections Banque de France sur fond bleuté.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Avec une consommation qui reste atone, en dépit des gains de pouvoir d'achat des revenus salariaux, la croissance ne se renforcera que modérément

En 2024, la croissance prévue en moyenne annuelle devrait s'élever à + 1,1 % (alors que la prévision était de +0,8% en juin). Elle serait surtout tirée par le commerce extérieur, mais freinée par des phénomènes de déstockage en lien notamment avec l'atténuation des difficultés d'approvisionnement. En revanche, les exportations pâtiraient transitoirement jusqu'au premier semestre 2025 des mauvaises récoltes de blé de l'été 2024.

Au 1er semestre, la demande intérieure est restée faible, même si les dépenses de services ont été soutenues. Du fait de la désinflation, les salaires progressent désormais plus rapidement que les prix à la consommation, un mouvement qui pourrait s'accroître en 2025. Cette progression des salaires réels entraîne des gains de pouvoir d'achat qui ont permis une nette hausse du taux d'épargne financière : le taux d'épargne se situe au 2ème trimestre 2024 bien au-dessus de fin 2023 (17,9 % contre 17,1 %). Les gains de pouvoir d'achat des revenus salariaux ne devraient se répercuter sur la consommation que l'an prochain. L'investissement des entreprises recule pour le 3ème trimestre consécutif et celui des ménages (en logement) est en net repli. Au cours de la première partie de l'année, l'économie française a continué à créer des emplois mais à un rythme ralenti. Cela se traduit par la réapparition de gains de productivité, qui reste encore modeste. Un point positif est que le taux de chômage demeure relativement bas (7,3 % à mi-année), au regard de son historique des trente dernières années. C'est d'ailleurs un dénominateur commun à de nombreux pays européens, reflétant une moindre arrivée sur le marché du travail en raison du vieillissement de la population.

Au second semestre, l'effet défavorable de l'incertitude accrue serait transitoirement compensé par l'effet favorable des Jeux olympiques et paralympiques de Paris dont l'impact positif sur la croissance est estimé à un quart de point. Celui-ci serait d'ailleurs suivi d'un contrecoup qui diminuerait la croissance au quatrième trimestre.

En 2025, la hausse du PIB se maintiendrait à un rythme similaire en moyenne annuelle, mais la consommation des ménages prendrait le relais, les gains de pouvoir d'achat étant davantage soutenus par les salaires réels et étant alors progressivement moins épargnés. La projection établit une croissance de + 1,2 % en 2025.

En 2026, elle serait renforcée par la reprise de l'investissement privé sous l'effet de la détente passée des taux d'intérêt et s'élèverait à + 1,5 %.

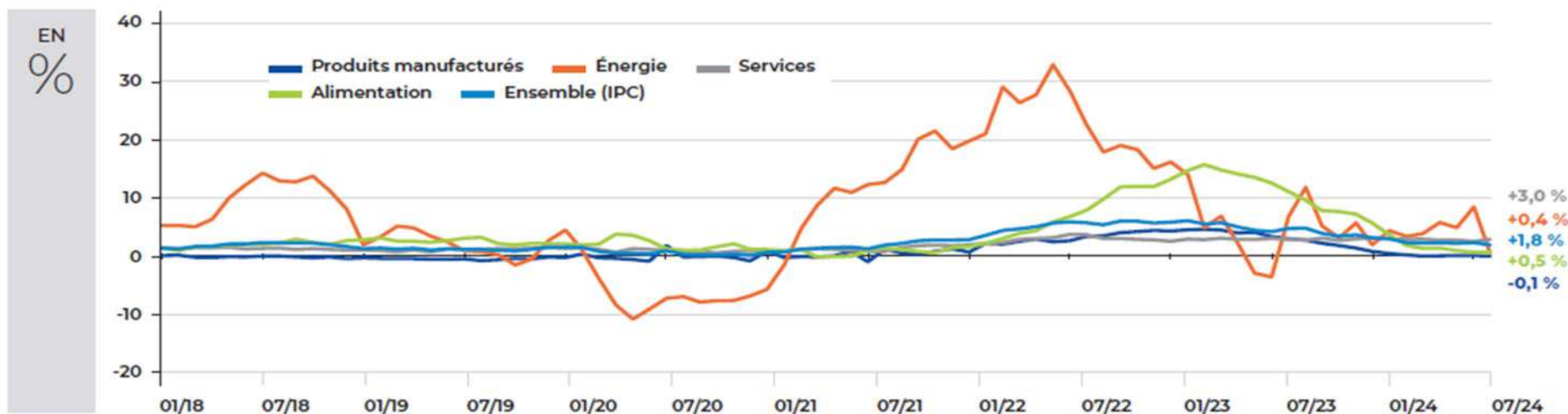
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Le recul de l'inflation se confirme en 2024 et serait amplifié en 2025 par la baisse des prix de l'électricité (malgré une hausse prévisible des taxes)

Après + 5,7 % en 2023, la projection de l'inflation (IPCH) s'établirait à + 2,5 % en 2024. Les surprises à la baisse des derniers mois sur les services et l'alimentation sont compensées par celles, à la hausse, sur les produits manufacturés liées notamment à la dynamique des prix des produits pharmaceutiques. L'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) s'établit à + 2,7 % au mois de juillet 2024 et à + 2,2 % en août. L'inflation des services, à + 3,1 % en juillet 2024, a entamé sa phase de décrue et devrait, après une interruption transitoire au second semestre 2024, poursuivre son repli. Les vulnérabilités des approvisionnements commerciaux liées à l'instabilité géopolitique en mer Rouge pourraient contribuer à une légère remontée de l'inflation au second semestre 2024. L'évolution des prix de l'énergie serait marquée par la baisse annoncée de - 15 % des tarifs réglementés de vente de l'électricité en février 2025.

France : prix à la consommation (taux de variation sur un an, en %)

© La Banque Postale



Source : Insee, LBP.

En 2025, la prévision d'inflation est estimée à + 1,5 %, du fait de la diminution annoncée des prix de l'électricité, en partie atténuée par une révision haussière des prix des biens manufacturés liée à la situation en mer Rouge. En 2026, l'inflation s'établirait à un niveau modéré de + 1,7 %.

En ce qui concerne les marchés financiers, l'environnement mondial est caractérisé par une baisse des taux longs.

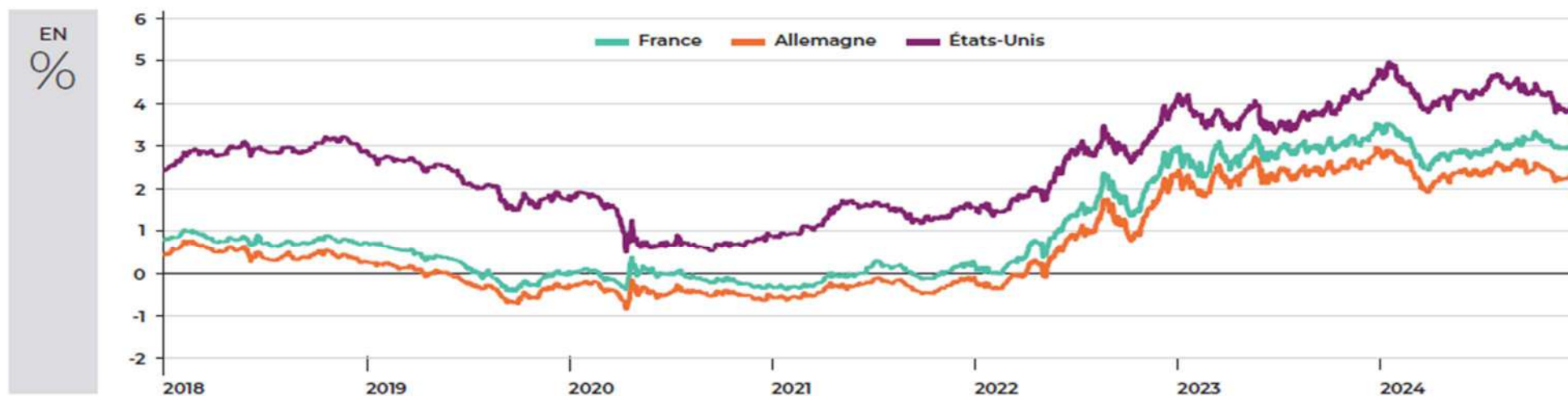
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

La Banque centrale européenne a réduit le 12 septembre le taux directeur de la facilité de dépôt de 0,25 point le faisant ainsi passer à 3,5%. Le taux de la facilité de dépôt est le taux d'intérêt que les banques perçoivent lorsqu'elles déposent des fonds pour vingt-quatre heures auprès de la banque centrale. C'est également le taux d'intérêt le plus important pour les épargnants, car il a un impact direct sur les comptes d'épargne qui produisent des intérêts.

Après la première réduction en juin, la BCE a eu la sagesse de se donner quelques mois pour prendre du recul et surveiller les effets de cette baisse des taux directeurs. L'inflation a fluctué, mais est finalement tombée à un niveau très proche de l'objectif de la banque centrale, tandis que la croissance économique est restée positive. Il s'agit de la deuxième baisse du taux d'intérêt de la facilité de dépôt en cinq ans, après la baisse initiale de juin. Cela fait suite à 10 hausses de taux depuis que l'institution basée à Francfort a entamé son cycle de relèvement des taux en juillet 2022. Une grande majorité des économistes envisage désormais une troisième réduction de 0,25 point de pourcentage en décembre de cette année. La plupart des analystes s'attendent à ce que la BCE poursuive son cycle d'abaissement de la note en 2025 avec trois réductions ou plus de 0,25 point de pourcentage jusqu'en septembre 2025, ce qui ramènerait le taux d'intérêt à un objectif de 2,50 % en septembre 2025,

Taux des obligations d'État à 10 ans

© La Banque Postale



ORIENTATIONS GENERALES : LOI DE FINANCES 2025

Selon les grandes lignes du projet de loi de finances pour 2025 (PLF), **les collectivités devront contribuer à hauteur de 5 milliards d'euros en 2025** au « redressement des finances publiques », afin de permettre au gouvernement de ramener le déficit à 5 % du PIB.

Ce montant de 5 milliards à « raboter » sur les budgets locaux en 2025 est élevé et rappelle les mesures prises le gouvernement de Manuel Valls, qui avait en 2015, puis en 2016, réduit la DGF de 3,7 milliards. Ce niveau de ponction alors qualifié « d'insoutenable » par les acteurs locaux, avait plombé, pour le reste du mandat, l'investissement local. En 2025, il s'agirait de trouver 1,3 milliard de plus dans les budgets locaux.

Comment le gouvernement va-t-il s'y prendre pour lisser réellement 5 milliards dans les comptes des collectivités ? Le projet de loi de finances pour 2025 (PLF) propose les pistes suivantes :

L'instauration d'un mécanisme de précaution pour les collectivités » devrait permettre une économie de **3 milliards d'euros** dès 2025. Sur le modèle du mécanisme de mise en réserve des DMT0 pour les départements, le gouvernement concrétise ainsi la mise en place de l'auto-assurance. Pour le moment, ce mécanisme serait « ciblé sur les plus grandes collectivités ». Un tel dispositif permettra aussi « de renforcer à terme les mécanismes locaux de précaution et de péréquation ». Ce mécanisme pourrait concerner environ 450 collectivités Il s'agirait des collectivités ayant un budget de fonctionnement supérieur à 40 millions d'euros. Un autre critère de santé financière serait ajouté, mais le gouvernement n'a pas précisé lequel, D'après les premières évaluations, « entre une vingtaine et une trentaine de départements pourraient être exonérés de cette contribution du fait de leur situation financière », c'est à dire ceux ayant les plus fortes dépenses sociales. Pour Montpellier Métropole, cette ponction budgétaire s'élèverait à 13,6 millions d'euros pour 2025 et à plus 7 millions d'euros pour la seule commune de Montpellier. Des négociations sont d'ores et déjà lancées avec le gouvernement pour tenter de limiter l'effort demandé aux collectivités.

La mise en place d'un plafond dans la dynamique de TVA devrait, par ailleurs, permettre une économie estimée à **1,2 milliard d'euros en 2025**. Le gouvernement a inscrit dans ce PLF « une stabilité de la dynamique de TVA affectée aux collectivités territoriales ». Pour rappel, en 2023, les encaissements de recettes de TVA par les collectivités se sont élevés à 52,1 milliards d'euros, avec une augmentation de 1,9 % à périmètre constant. Aussi, le gouvernement prévoit « un ajustement de l'ordre de deux points du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) », « avec un recentrage sur les dépenses d'investissement », ce qui permettrait d'économiser 800 millions d'euros. On peut ainsi craindre une « remise en cause du remboursement, en 2025, de la TVA payée sur les investissements déjà réalisés en 2024.

A ces 5 milliards d'euros de contribution s'ajoutent 1,5 milliard d'euros en moins sur le fonds vert, qui serait ramené à un milliard d'euros.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Enfin, la dotation globale de fonctionnement (DGF) serait, elle, stabilisée à hauteur de 27 milliards d'euros, comme en 2024. Une même stabilité est prévue pour les dotations d'investissement comme la DETR ou la DSIL

Le PLF est naturellement soumis au débat parlementaire et a vocation à évoluer lors de son étude à l'Assemblée et au Sénat

Au lendemain du discours de politique générale du nouveau Premier ministre, à l'occasion duquel il a été demandé « à toutes les collectivités publiques de faire un effort pour le redressement des comptes publics », la Cour des Comptes a rendu publiques le mercredi 2 octobre ses douze propositions chocs d'économies clés en main au « nouveau gouvernement constitué ».

Pour les magistrats financiers, « une accélération des dépenses » des collectivités en 2024 nécessite de prendre des mesures. La Cour des Comptes propose ainsi de faire participer les collectivités territoriales « au redressement des comptes publics » en s'attaquant notamment au poids de la masse salariale, aux absences de mutualisation, et en proposant la mise en place d'une auto-assurance financée par la dynamique des recettes de TVA., Les magistrats financiers ne se sont pas seulement penchés sur la réduction des dépenses mais ils souhaiteraient aussi passer le rabet sur les recettes et présentent le ralentissement de leur évolution comme un instrument plus efficace d'action sur les dépenses des collectivités ». Une des pistes de réduction des recettes prévues, serait « la fin de l'indexation automatique des valeurs locatives cadastrales des taxes foncières sur l'inflation ». Pour la Cour des Comptes, « un retour à la situation antérieure, avec la fin de l'automaticité, permettrait d'apprécier chaque année l'opportunité de procéder à une revalorisation des valeurs locatives cadastrales, et le cas échéant, du niveau de cette revalorisation ». Si une telle mesure était appliquée dès 2025, ce gel entraînerait une diminution des recettes d'un demi-milliard d'euros, puis - 1,1 milliard d'euros en 2026 et -1,6 milliards en 2027. Dans le cas d'une sous-indexation d'un point, la baisse serait de 0,3 milliard en 2025, 0,6 milliard en 2026 et 0,9 milliard en 2027, d'après les calculs de la Cour des comptes.

L'exécutif se prépare donc à de prochains échanges avec les collectivités pour calibrer des mécanismes de résilience de dépenses publiques afin de modérer leurs dépenses dans une logique pluriannuelle ». Même si le gouvernement semble écarter définitivement tout « mécanisme punitif » à l'encontre des collectivités, le système de « courtage » qu'il semble privilégier reste énigmatique et donne encore plus d'incertitudes sur les futures mesures prises à l'encontre des collectivités.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE EN 2024

Afin d'analyser la situation financière de la Ville, il est proposé de mettre en perspective les premières tendances observées sur les résultats prévisionnels du compte administratif 2024, avec les comptes administratifs précédents. L'exercice budgétaire ne sera pas clôturé avant janvier 2025 et les résultats du compte administratif 2024 pourront donc être légèrement différents de ceux annoncés dans le présent ROB.

L'année 2024 ressemblera vraisemblablement beaucoup à la précédente, mais de façon beaucoup plus homogène avec une épargne brute en baisse (-1,5 M€, les recettes réelles augmentant de 0,5M€ alors que les dépenses augmentent de 2 M€).

Dans son rapport publié en septembre sur les finances locales en 2024, la Cour des Comptes souligne que le déficit global des collectivités va fortement s'accroître en 2024, en raison de dépenses particulièrement dynamiques.

La Ville conservera pour sa part une situation financière solide, soutenue notamment par la dynamique des recettes des impôts fonciers.

Les faits marquants de cette année 2024 sont les suivants :

- La dynamique des charges à caractère général demeurera relativement forte en 2024, en raison notamment de la persistance des effets directs et indirects de l'inflation qui s'est installée en France depuis le début de l'année 2022 (les révisions de prix actées courant 2023 impactant les dépenses 2024 en année pleine). Selon le rapport de la Cour des Comptes sur les finances locales de septembre 2024, les dépenses de fonctionnement des collectivités (rémunérations des agents, achats de biens et de prestations de service, prestations et aides sociales notamment) ont crû de 5,4 % au cours des huit premiers mois de l'année 2024 (janvier à août) par rapport à la même période de 2023. Le chapitre des charges à caractère général de la Ville augmentera ainsi de 12,6%, venant accompagner le développement des services à la population;
- Les augmentations du point d'indice (+ 1,5% en juillet 2023 dont les effets se font sentir en année pleine en 2024) et la revalorisation de 5 points d'indices au 1er janvier 2024 ont eu un impact important sur la masse salariale. S'ajoutent notamment les effets du renforcement de divers services, les élections (européennes puis législatives), l'augmentation de la part patronale CNRACL et l'extension de l'offre d'action sociale. Le chapitre des charges de personnel augmente par conséquent de 9,5%. Ce chapitre représente 62,6 % des dépenses de gestion, qui augmentent elles-mêmes de 8,86 % ;
- Une hausse des charges financières, sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt (impactant l'encours à taux variable) et de la hausse de l'encours de dette en 2023 (+10%) ;
- En ce qui concerne les recettes, la revalorisation des valeurs locatives cadastrales, bien que toujours relativement importante (+ 3,9 %), ne suffira pas à compenser la hausse des dépenses. Les recettes de fiscalité augmentent toutefois globalement de 6,20% ;
- Une évolution modérée des recettes tarifaires, compte tenu notamment du renforcement des tarifications sociales ;
- Un niveau d'investissement qui reste élevé (plus de 11 M€ de dépenses d'équipement) ;
- Un recours modéré à l'emprunt (au maximum 1,5 M€ à contracter fin 2024 mais qui ne seront encaissés qu'en 2025), ce qui permettra un désendettement (le remboursement en capital s'élevant à 2,83 M€) de près de 6%.

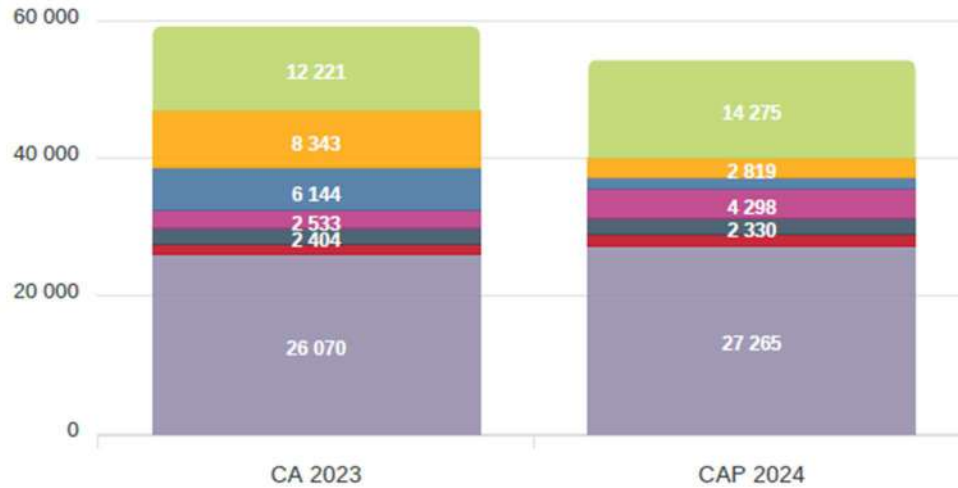
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

VUE D'ENSEMBLE en k€

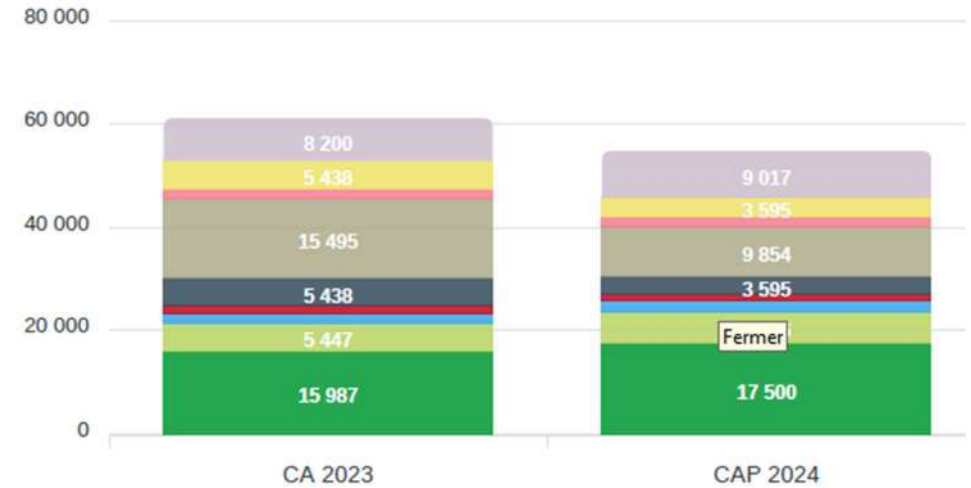
EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2023	CAP 2024	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	33 739,5	34 247,0	+1,50 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	33 605,9	34 592,0	+2,93 %
dont fiscalité directe locale (R731)	23 021,9	24 450,0	+6,20 %
dont dotations & participations (R74)	4 761,2	4 555,0	-4,33 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	25 558,4	27 686,9	+8,33 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	24 715,9	26 904,9	+8,86 %
dont dépenses de personnel (D012)	15 987,4	17 499,8	+9,46 %
ÉPARGNE DE GESTION	8 890,0	7 687,1	-13,53 %
Frais financiers	691,5	762,0	+10,20 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-17,4	-365,0	+2 000,48 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	8 181,1	6 560,1	-19,81 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	8 356,3	6 860,1	-17,90 %
Amortissement du capital de la dette	2 702,5	2 833,0	+4,83 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	5 478,7	3 727,1	-31,97 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	5 653,8	4 027,1	-28,77 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	17 358,5	11 691,0	-32,65 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	8 862,9	5 142,0	-41,98 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	4 100,0	1 500,0	-63,41 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	4 194,2	5 278,2	+25,85 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	5 277,2	3 956,4	-25,03 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	22 469,8	21 137,7	-5,93 %

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

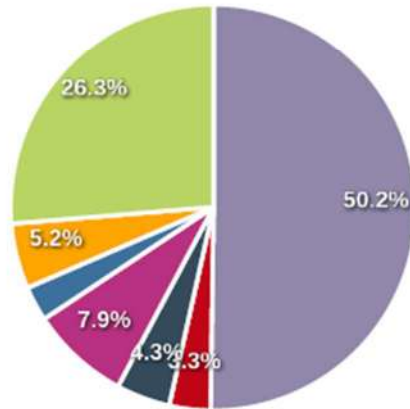
D'où vient l'argent en k€



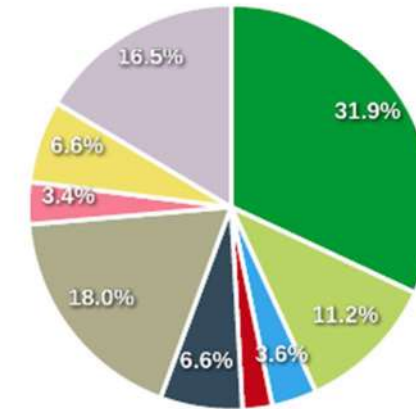
Où va l'argent en k€



D'où vient l'argent en % en 2024



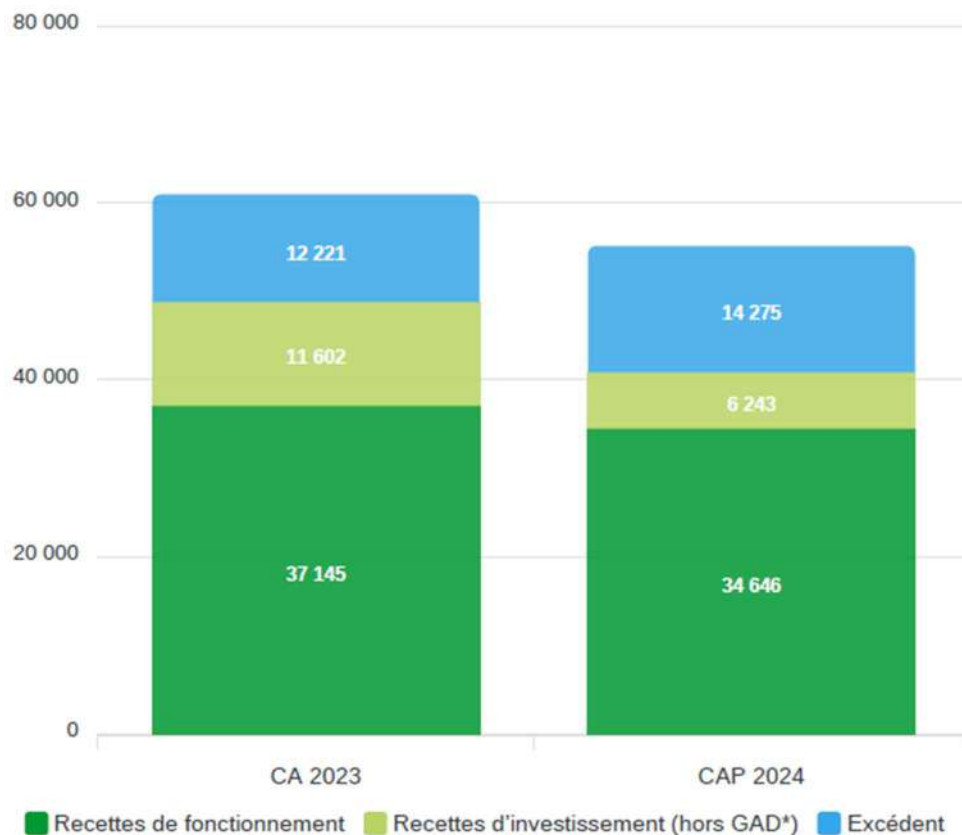
Où va l'argent en % en 2024



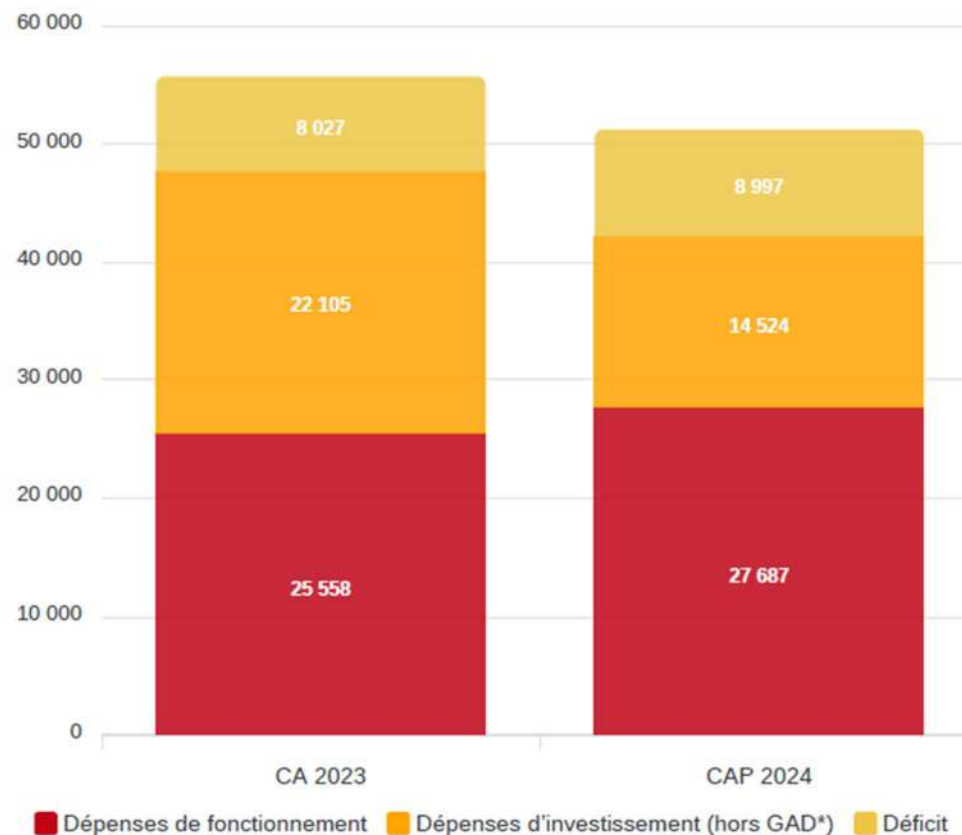
- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
|  Impôts et taxes |  Etat |  Pdts services |  Personnel |  Charges gal |  Cont, Parti et Subv |
|  Parti, Subv tiers |  Emprunt |  Autres recettes |  Rvst fisc |  Annuités |  Equip brut |
|  Reports positif | | |  Subv inv |  imprévu |  Divers |

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Recettes en k€



Dépenses en k€



Fonctionnement

Dépenses : les actions et services rendus au quotidien

Recettes : La fiscalité directe, les dotations de l'État et le produit du domaine

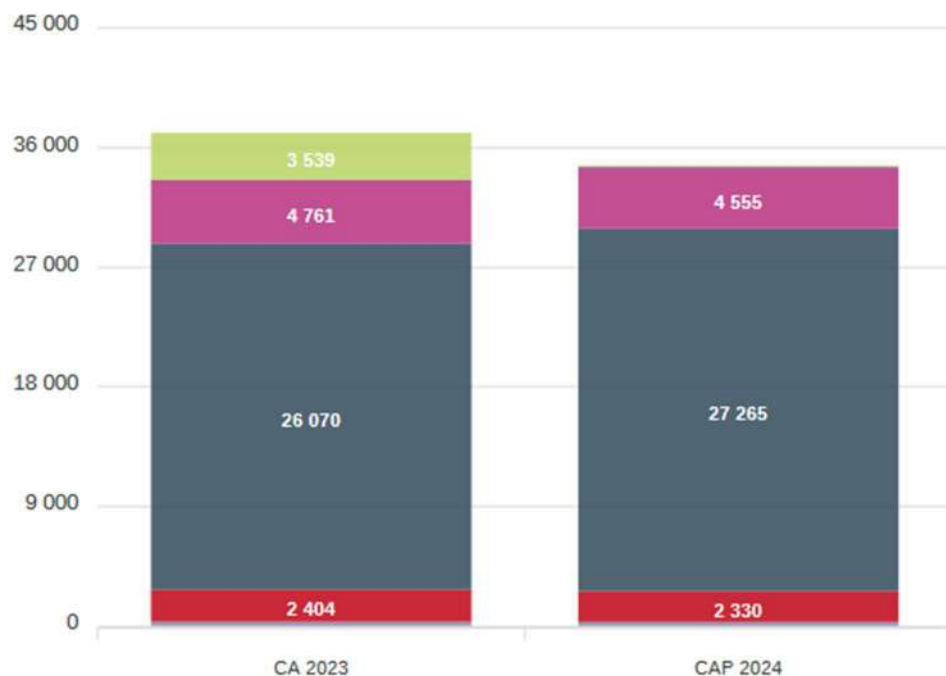
Investissement

Dépenses : les projets d'équipement et le remboursement de l'emprunt

Recettes : Le FCTVA, les subventions de tiers et les emprunts

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Recettes réelles de fonctionnement en k€



Recettes réelles de fonctionnement en base 100



- Atténuation charges
- Produits et services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Autre recettes

	CA 2023	CAP 2024	Évol.
Atténuation charges	346,1 k€	335,0 k€	-3,2 %
Produits et services	2 403,7 k€	2 330,0 k€	-3,1 %
Impôts et taxes	26 070,0 k€	27 265,0 k€	+4,6 %
Dotations et participations	4 761,2 k€	4 555,0 k€	-4,3 %
Autres produits	24,9 k€	107,0 k€	+330,5 %
Produits financiers	0,1 k€	54,0 k€	+88 424,6 %
Produits exceptionnels	3 538,7 k€	0,0 k€	-100,0 %

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Dépenses réelles de fonctionnement en k€



Dépenses réelles de fonctionnement en base 100



- Charges générales
- Dépenses personnel
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Autres charges
- Autres dépenses et imprévues
- Atténuation produits

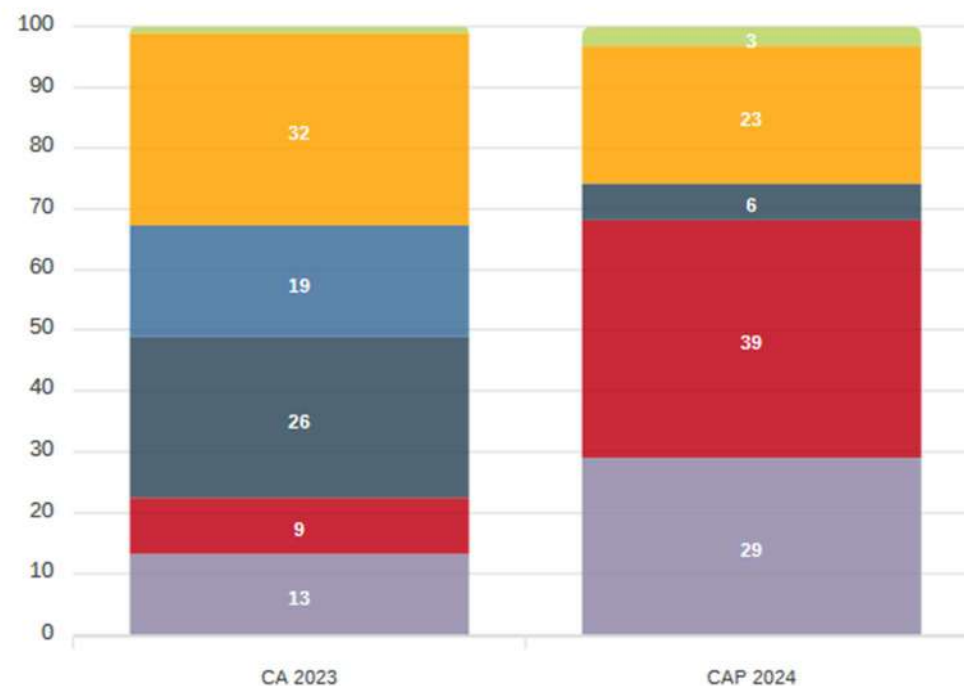
	CA 2023	CAP 2024	Évol.
Charges générales	5 447,0 k€	6 135,8 k€	+12,6 %
Dépenses personnel	15 987,4 k€	17 499,8 k€	+9,5 %
Autres charges	1 783,5 k€	1 970,3 k€	+10,5 %
Atténuation produits	1 498,0 k€	1 299,0 k€	-13,3 %
Charges financières	691,5 k€	762,0 k€	+10,2 %
Charges exceptionnelles	37,5 k€	20,0 k€	-46,6 %

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Recettes réelles d'investissement en k€



Recettes réelles d'investissement en base 100

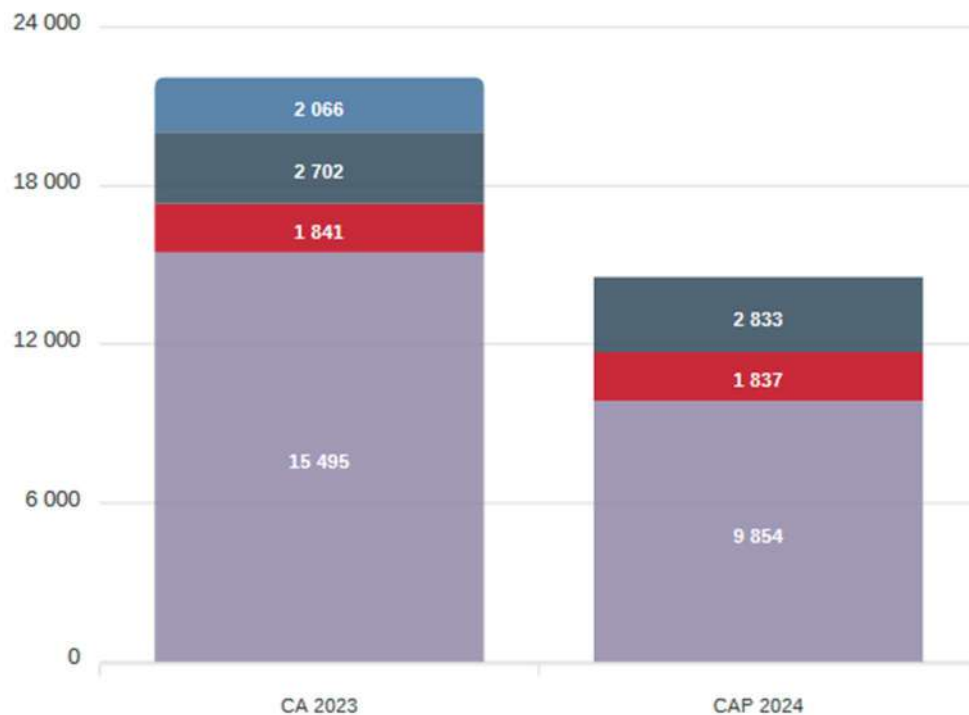


-  FCTVA
-  Subventions reçues
-  Produits de cessions
-  Autres Immo financières
-  Emprunt
-  Autres recettes

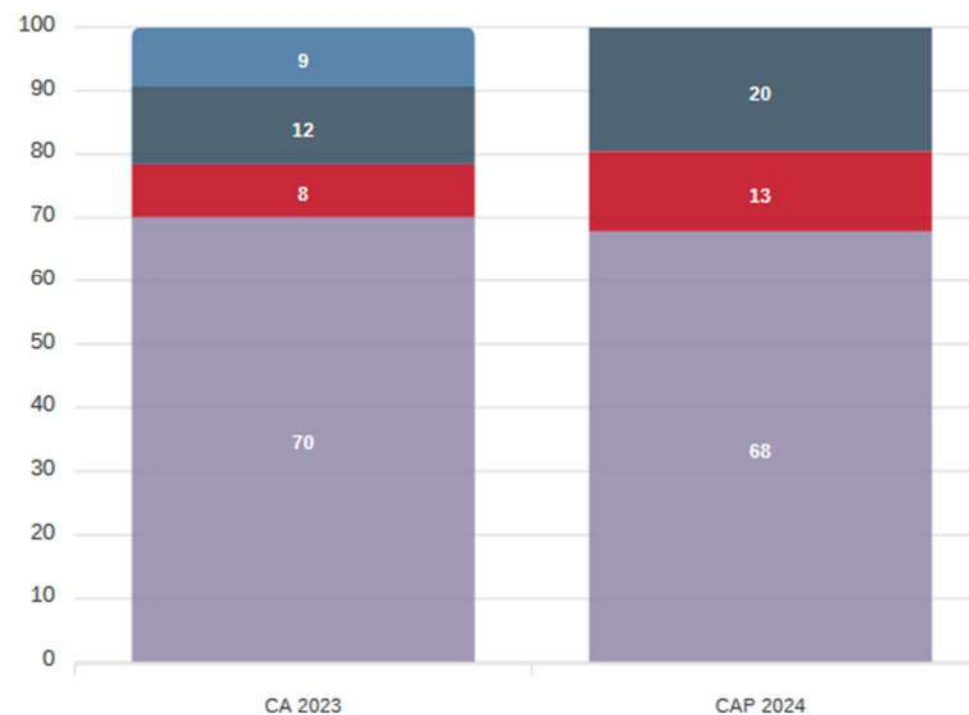
	CA 2023	CAP 2024	Évol.
FCTVA	1 714,2 k€	1 929,0 k€	+12,5 %
Subventions reçues	1 207,1 k€	2 600,0 k€	+115,4 %
Produits de cessions	3 405,1 k€	399,0 k€	-88,3 %
Autres Immo financières	2 400,2 k€	0,0 k€	-100,0 %
Emprunt	4 100,0 k€	1 500,0 k€	-63,4 %
Autres recettes	136,3 k€	214,0 k€	+57,1 %

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Dépenses réelles d'investissement en k€



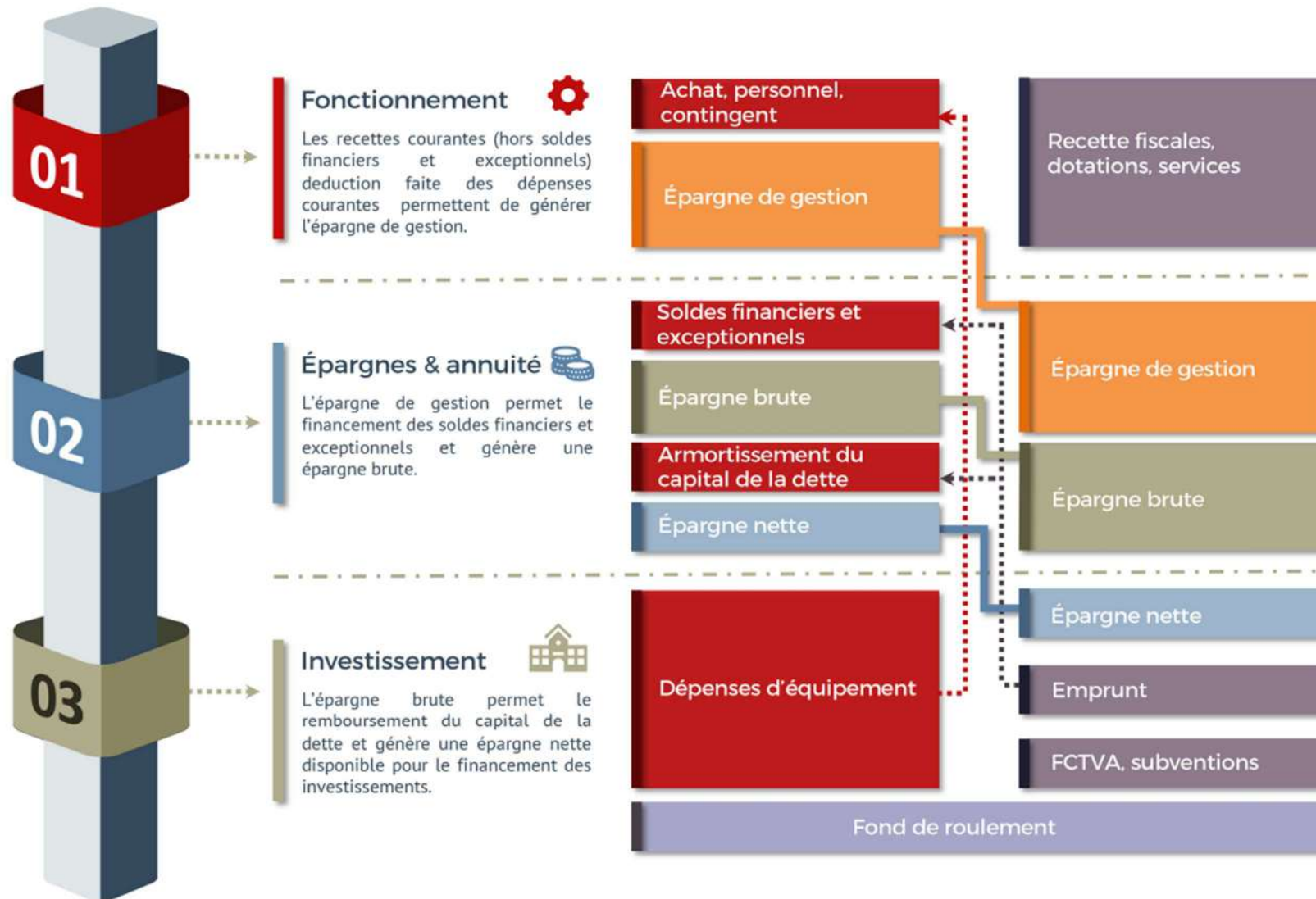
Dépenses réelles d'investissement en base 100



- Dépenses d'équipement brut
- Subventions versées
- Remboursement d'emprunt
- Autres dépenses d'investissement
- Dépenses imprévues

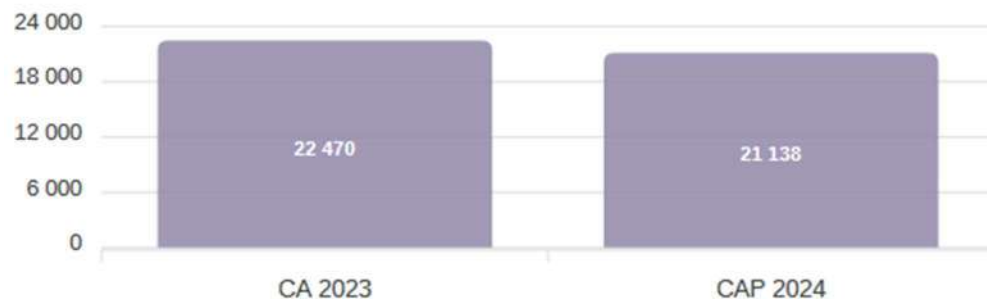
	CA 2023	CAP 2024	Évol.
Dépenses d'équipement brut	15 495,5 k€	9 854,0 k€	-36,4 %
Subventions versées	1 841,3 k€	1 837,0 k€	-0,2 %
Remboursement d'emprunt	2 702,5 k€	2 833,0 k€	+4,8 %

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

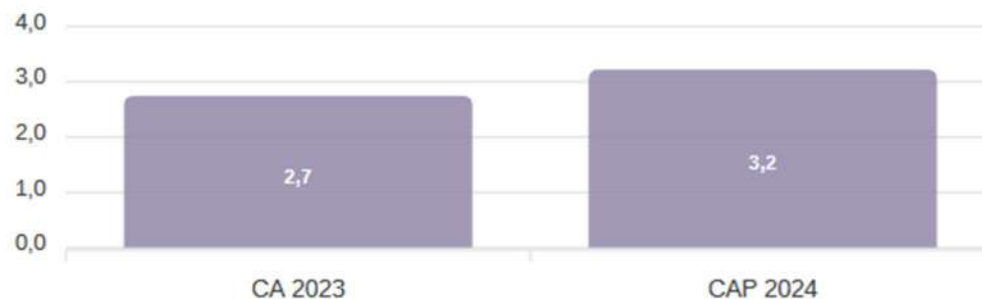


RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

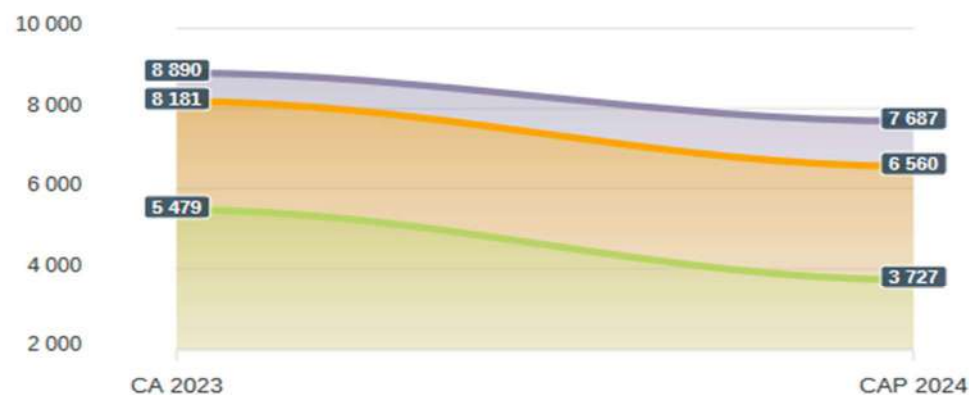
Endettement en k€



Désendettement en année(s)

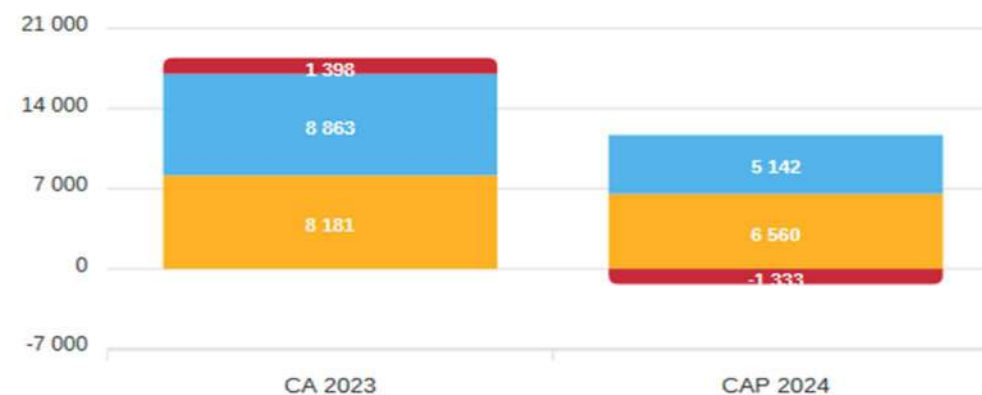


Soldes d'épargne



	CA 2023	CAP 2024	Évol.
Epargne de gestion	8 890,0 k€	7 687,1 k€	-13,5 %
Epargne brute	8 181,1 k€	6 560,1 k€	-19,8 %
Epargne nette	5 478,7 k€	3 727,1 k€	-32,0 %

Mode de financement



	CA 2023	CAP 2024	Évol.
Epargne brute	8 181,1 k€	6 560,1 k€	-19,8 %
Recettes d'investissement	8 862,9 k€	5 142,0 k€	-42,0 %
Solde de dette	1 397,5 k€	-1 333,0 k€	-195,4 %

Orientations budgétaires pour 2025

Malgré une prévision de baisse de l'inflation en 2025, l'évolution des charges à caractère général restera importante en 2025, en raison notamment des « effets hausse de la population » et d'extension des équipements municipaux (dont il faut assurer l'entretien, le chauffage...). Dans un contexte de déficits publics très élevés, les modalités et l'horizon de la mise à contribution des collectivités, qui restaient incertains en 2024, se concrétisent dans le Projet de Loi de Finances 2025. Il est donc extrêmement difficile aujourd'hui de se projeter en 2025 et dans les années suivantes, tant les conséquences des mesures prises à l'encontre des collectivités dans les temps prochains seront impactantes. Un nécessaire travail d'optimisation doit être effectué en section de fonctionnement afin de maintenir un niveau d'épargne satisfaisant. L'ampleur des efforts à fournir sera déterminée en fonction du volume des investissements prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement (près de 78 M€ de dépenses d'équipement à réaliser sur le mandat) et des mesures financières décidées par le gouvernement pour équilibrer les comptes publics.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les frais de personnel représentent le plus gros poste des charges de fonctionnement.

La chapitre 012 des dépenses de personnel est estimé à 19 M€ pour 2025, soit une évolution de +9% par rapport aux réalisations prévisionnelles de 2024 (17,5M€). Rappelons qu'entre 2023 et 2024, le poste des charges de personnel augmente de plus de 9,5 %.

Les 1,6 M€ d'augmentation attendus se répartissent comme suit :

- **Dispositifs d'action sociale ou de valorisation RH : + 310 000€**

Mise en œuvre du paiement du Forfait mobilité durable : mis en place en 2024 et payé au 1er mars 2025 => estimé à 90 000€

Effet année pleine de l'augmentation de la valeur faciale des titres restaurants et réduction de l'ancienneté sollicitée : + 70 000€

Refonte du RIFSEEP : + 150 000€ (venant compléter la refonte du CIA en 2024 représentant + 200 k€)

- **Développement de l'offre du service public : + 658 500€**

Elargissement de l'offre d'accueil de jeunes enfants : +153 000€ avec l'extension de la crèche Madiba dès le 1^{er} janvier 2025

Création de la Ruche au 01-01-2026 avec l'anticipation sur décembre 2025 des 15 recrutements, pour une opérationnalité au 1er janvier et la formation des agents en vue de l'obtention du label « écolocrèche »

Autres créations prévues en 2025 ou effet année pleine de recrutements 2024 : renforcement de la politique de sécurité publique avec créations de postes au CSU, accompagnement de la transformation numérique de la collectivité et de la ville par l'arrivée échelonnée de conseillers numériques, consolidation de la direction réussite éducative et jeunesse pour s'adapter au nombre d'enfants et améliorer la qualité de leur accueil, recrutement d'apprentis pour participer à l'insertion des jeunes du territoire, etc...

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

- **Éléments exogènes : 605 500 € dont une prévision de l'augmentation du point d'indice.**

Estimation Nouveau marché assurance du personnel estimé + 90 000€

GVT : glissement vieillesse technicité : 76 000€

Augmentation du SMIC = 6 500€

Fin de la compensation par l'ETAT de l'augmentation CNRACL (1%) : + 65 000

Et par précaution une anticipation d'augmentation du point d'indice (+3%) : 368 000 €

Les charges à caractère général devraient s'élever à environ 7 M€, après les premières réunions d'arbitrages qui se sont tenues début octobre, ce qui représenterait une progression de 16,7% par rapport aux réalisations estimées pour 2024 (environ 6 M€).

Le premier facteur de hausse est la restauration des enfants (dans le cadre de l'école mais aussi des centres de loisirs) sous le double effet :

- d'une hausse des effectifs (sachant que près de 80% des enfants scolarisés déjeunent à la cantine)
- d'une hausse des prix du nouveau marché, les exigences qualitatives du cahier des charges étant supérieures.

Les charges financières bénéficieront de la détente des taux d'intérêt (pour les emprunts souscrits à taux variables) et de la diminution de l'encours de dette. Notons que l'emprunt à souscrire éventuellement fin 2024 ne sera encaissé que courant 2025 et la première annuité serait donc reportée en 2026.

Les variations des autres chapitres sont non significatives.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les **produits des services** ne devraient pas connaître d'évolution significative en 2025.

Le plus gros poste de recettes reste celui des **recettes fiscales**. Le chapitre 73 devrait s'élever à 28,03 M€ en 2025, ce qui représente une augmentation de 800 000 € (+3,29%) par rapport au produit estimé pour 2024, se répartissant ainsi :

+ 800 000 € de contributions directes : avec une variation physique des bases de taxe foncière estimée à 800 000 € en 2025 et 2026 et une revalorisation nationale estimée à 2,1% (sur la base de l'évolution sur un an de l'IPCH-indice des prix à la consommation harmonisé à fin novembre 2024, non paru à la date de rédaction du présent ROB).

- pas d'évolution prévisible à ce jour des autres taxes (avec de grosses incertitudes sur les évolutions de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de la TTCF)

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Le chapitre des **dotations et participations** devrait s'élever à 4,50 M€, en baisse de 234 000 € par rapport au budget précédent, compte tenu des nouvelles modalités de calcul des participations de la CAF.

En ce qui concerne la Dotation Globale de Fonctionnement, la dotation forfaitaire devrait être légèrement supérieure à celle de 2024, bénéficiant comme chaque année de la revalorisation due à la hausse de la population.

La Ville a été de nouveau éligible à la DSU en 2024 (ce qui a permis de bénéficier à la fois de 314 000 € de recettes supplémentaires et d'économiser le prélèvement SRU). L'hypothèse du ROB est une reconduction de l'éligibilité en 2025.

Les recettes de la CAF inscrites sont, comme vu précédemment, estimées en baisse par rapport au BP 2024.

Les variations des autres chapitres sont non significatives.

Les dépenses d'investissement

En ce qui concerne le Plan Pluriannuel d'Investissement, il a peu évolué depuis l'exercice précédent, et l'effort d'investissement consenti par la commune reste très important.

Les dépenses financières s'élèveront à environ 2,666 M€, correspondant à l'amortissement annuel des emprunts.

Les recettes d'emprunt

En 2025, la ville inscrira un peu moins de 6 M€ au budget primitif. En 2024, l'inscription budgétaire au BP était de 5,4 M€. Ce montant avait été ramené à 3,4 M€ au BS. L'emprunt à contracter en fin d'exercice s'élèvera finalement au maximum à 1,5 M€ et l'encaissement n'interviendra que courant 2025.

L'autofinancement

L'épargne nette dégagée sera proche de 2,7 M€, ce qui est très satisfaisant étant donné le contexte très contraint du budget 2025.

Eléments de prospective financière jusqu'à la fin du mandat

Pour 2025, la prospective repose sur les demandes budgétaires faites par les services pour les arbitrages budgétaires en cours, qui seront affinés d'ici le vote du budget.

Pour 2026, les hypothèses d'évolution tiennent compte de l'intégration de nouveaux équipements réceptionnés d'ici fin 2025 et d'une inflation estimée à 1,7% (projection Banque de France en septembre 2024). Ce taux de progression s'appliquera aux charges à caractère général (+ 141 000 €) et au chapitre de produits des services (+ 50 000 €).

Pour les bases fiscales, la revalorisation s'applique avec l'IPCH de novembre n-1 : on appliquera le taux de variation de 1,7% pour 2025, 1,7 % pour 2026. Une évolution physique des bases de 800 000 € est également intégrée à l'hypothèse.

Pour la masse salariale, on part d'une hypothèse d'évolution de 2% à périmètre constant(+378 000 €) ;

Les évolutions liées aux équipements nouveaux sont estimées comme ci-dessous :

Crèche La Ruche

011 charges à caractère général	56 000
012 charges de personnel	460 000
70 participations des familles	123 000
74 prestations CAF	397 000

Restaurant scolaire Jean Moulin

011 charges à caractère général	50 000
---------------------------------	--------

Petits Princes (classe + restaurant scolaire)

011 charges à caractère général	50 000
012 charges de personnel	30 000

Les charges financières « nouvelles » sont estimées avec une hypothèse de taux d'intérêt de 2%, ce qui conduit à ce que l'autofinancement se dégrade mécaniquement.

Pour réaliser cet exercice prospectif, l'équilibre budgétaire a donc été obtenu via l'emprunt.

La recherche de financements externes est plus que jamais nécessaire pour réduire, comme lors de ces dernières années, la prévision d'endettement.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 034-213400575-20241023-DEL2024_10_02-DE



ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2024 en €	CA 2025 en €	CA 2026 en €
RECETTES DE GESTION (hors cessions)	34 592 000	35 482 176	36 913 675
dont DGF (R741)	1 738 269	1 817 327	1 884 403
dont fiscalité directe	24 450 000	25 281 049	26 084 057
DÉPENSES DE GESTION	26 904 881	29 361 182	30 634 956
dont charges générales (D011)	6 135 755	7 037 711	7 312 886
dont dépenses de personnel (D012)	17 499 776	18 906 933	19 769 089
ÉPARGNE DE GESTION	7 687 119	6 120 994	6 278 719
Frais financiers	762 000	700 000	768 000
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	6 560 119	5 055 994	5 145 719
Amortissement capital dette	2 833 000	2 666 000	2 628 170
ÉPARGNE NETTE (CAF nette)	3 727 119	2 389 994	2 517 549
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	11 691 000	12 349 000	13 813 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT (yc cessions, hors dette)	5 142 000	3 150 000	2 800 000
EMPRUNTS NOUVEAUX	1 500 000	5 900 000	5 500 000
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	5 278 248	3 956 367	3 047 361
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	3 956 367	3 047 361	51 910
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	21 137 688	24 371 688	27 243 518

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 034-213400575-20241023-DEL2024_10_02-DE



ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2024	%	CA 2025	%	CA 2026
Recettes de gestion	34 592 000		35 482 176		36 913 675
Produit des services (R70)	2 330 000	4,50	2 434 850	6,75	2 599 202
Impôts locaux (R731)	26 937 000	3,09	27 768 049	2,89	28 571 057
Autres recettes fiscales	2 487 000		2 487 000		2 487 000
Impôts et taxes (R73 hors 731)	328 000		328 000		328 000
Dotations et participations (R74)	4 555 000	-1,00	4 509 277	10,29	4 973 416
Dotation forfaitaire	1 038 871	7,61	1 117 929	6,00	1 185 005
DSU / DSR	314 590		314 590		314 590
DNP	384 808		384 808		384 808
Autres	2 816 731	-4,43	2 691 950	14,75	3 089 013
Atténuation de charges (R013)	335 000		335 000		335 000
Autres produits (R75)	107 000		107 000		107 000
DÉPENSES DE GESTION	26 904 881		29 361 182		30 634 956
Dépenses de personnel (D012)	17 499 776	8,04	18 906 933	4,56	19 769 089
Charges à caractère général (D011)	6 135 755	14,70	7 037 711	3,91	7 312 886
Atténuation produits (D014)	1 299 000		1 299 000		1 299 000
Autres charges courantes (D65)	1 970 350	2,47	2 018 998	1,70	2 053 321
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	11 691 000		12 349 000		13 813 000
Dépenses d'équipement (D20+21+23+45)	9 854 000		10 212 000		11 376 000
Subventions d'équipement versées	1 837 000		2 137 000		2 437 000
RECETTES D'INVESTISSEMENT (yc cessions, hors dette)	5 142 000		3 150 000		2 800 000
FCTVA	1 929 000		1 450 000		1 600 000
Taxe d'aménagement	214 000		200 000		200 000
Subventions d'investissement recues	2 600 000		1 500 000		1 000 000
Besoin de financement de l'investissement	6 549 000		9 199 000		11 013 000
Emprunt	1 500 000		5 900 000		5 500 000
Amortissement du capital	2 833 000		2 666 000		2 628 170
Solde net de dette	-1 333 000		3 234 000		2 871 830
Variation du fonds de roulement	-1 321 881		-909 006		-2 995 451
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	5 278 248		3 956 367		3 047 361
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	3 956 367		3 047 361		51 910

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 034-213400575-20241023-DEL2024_10_02-DE



Le Plan Pluriannuel d'investissement se décline comme ci-dessous :

	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	Total 2021-2026
<i>en milliers d'euros</i>							
TOTAL DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX	9 719	12 884	17 337	11 691	12 349	13 813	78 273
ENFANCE - JEUNESSE - SCOLAIRE	5 628	6 414	6 670	2 222	5 026	1 856	27 816
* Travaux aires de jeux	4	12	42	47	42	40	187
* Travaux dans les crèches et jardins d'éveil	28	26	95	155	112	40	456
* Travaux dans les ALSH	4	49		48	53	50	204
* Travaux dans les écoles et RS	110	97	116	599	471	150	1 543
* Ecole Jean Moulin accessibilité handicapés			36	45	408		489
* Désimperméabilisation cour Vert Parc		16	386	56			457
* Désimperméabilisation cour Mario Roustand					100		100
* Parvis Saint Exupéry				111			111
* Crèche La Ruche		7	117	150	2 100	300	2 674
* Extension crèche Madiba				163			163
* Maison de l'Enfance rénovation chaufferie + GTC			132	74			206
* 4eme groupe scolaire au Sud yc jardin d'éveil et gymnase	5 209	5 859	5 097	415			16 580
* Restaurant Scolaire Jean Moulin			224	150	800	326	1 500
* Extension La Fontaine et réhab plateau sportif					20	750	770
* Restaurant Scolaire Petits Princes + création classe				100	900	100	1 100
* Restaurant Scolaire Rose de France					20	100	120
SERVICES GENERAUX	276	340	970	3 349	1 191	2 950	9 556
* Maison des proximités Europe					380	100	480
*Rénovation complète du RDC de l'Hotel de Ville			22	531			553
*Rénovation complète du bâtiment CCAS Finances					7	300	307
* travaux banque alimentaire				23			23
* Travaux rénovation énergétique de la DAP			287	88			375
* Clos des verdurees			256	375			631
* Divers travaux dans les bâtiments municipaux (HDV, DAP....)	55	39	47	176	215	50	582
* Travaux cimetières	27	114	28	6	39	50	264
* Bâtiment modulaire Club Rose de France			1	410			411
* Sol drainant Parc Laporte				40			40
* Extension cimetière Champ Juvenal			34	1 042	500	450	2 026
* Acquisition foncière Speedy				500			500
* Réhabilitation Clos des Verdures façades					50		50
* Maison du Numérique		9	245	158		2 000	2 413
* Propriété Pujol (tx aménagement bâtiment)					480		480

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

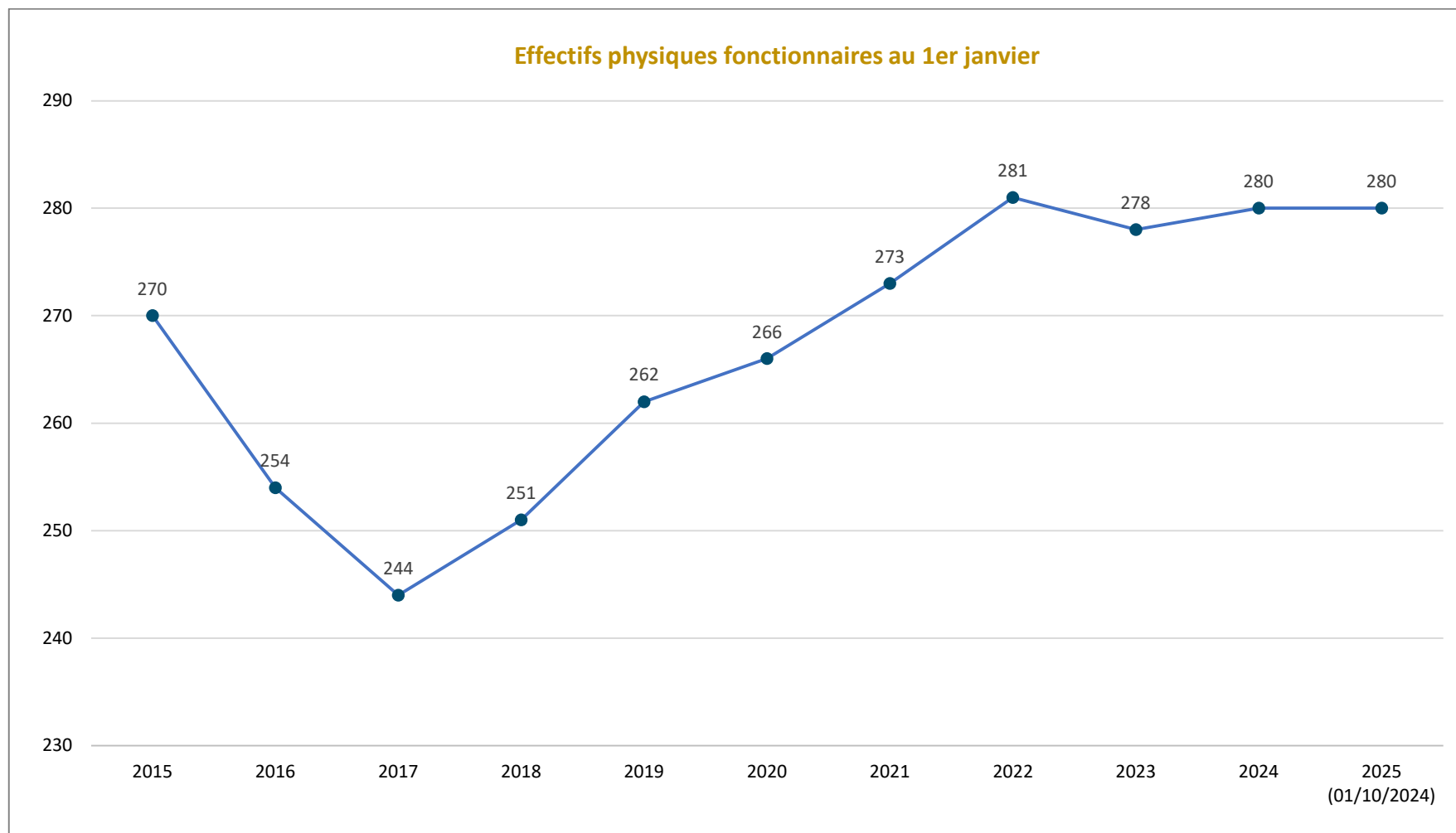
Publié le

ID : 034-213400575-20241023-DEL2024_10_02-DE



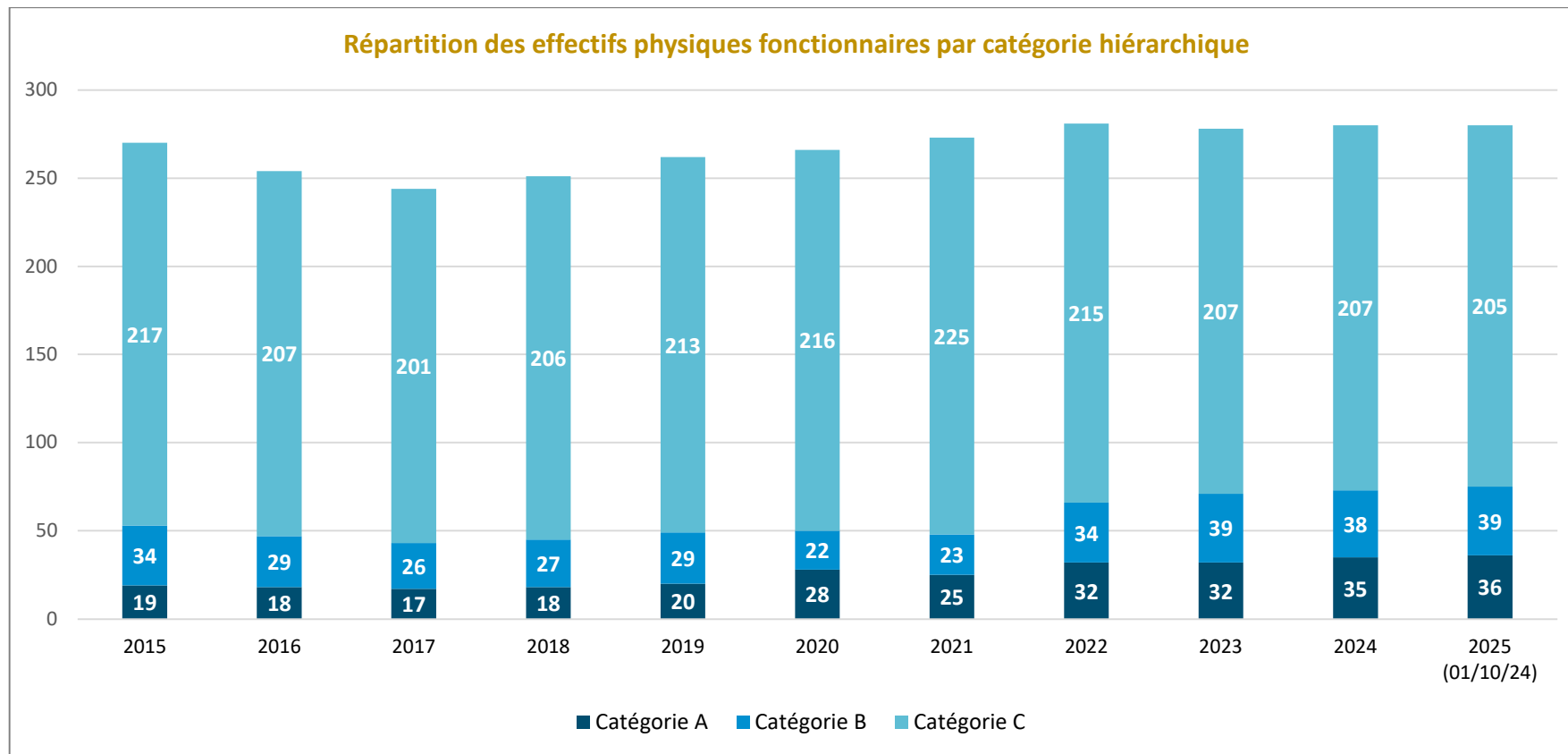
<i>en milliers d'euros</i>	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	Total 2021-2026
AMENAGEMENTS URBAINS – VOIRIE – RESEAUX	1 713	2 767	5 287	2 763	3 374	2 837	18 741
* Démocratie participative (budget participatif)			16	193	120	120	449
* Attribution de compensation investissement	1 092	1 092	1 091	1 092	1 092	1 092	6 551
* Fonds de concours			708	700	1 000	1 300	3 708
* Suppression PN 39				200			200
* Subventions façades	25		42	20	45	70	202
* Parc Montplaisir aménagement berges : acquisition SABLE + TX travaux		765	33	405	27		1 230
* Aménagement Berges du lez (Prado concorde tranche II) yc vidéo						255	255
* Parc clinique Mas de Rochet		53	239	11			303
* Propriété Pujol : parc			3 031	100	220		3 351
* Digital parc		3	65	42	800		910
* Travaux suite étude mobilité marche de jalonnement					20		20
* Plantation 100 arbres au Devois					40		40
SPORT	1 313	2 601	3 095	2 027	1 135	2 870	13 041
* Travaux terrains sportifs (stade, tennis , parcours santé...)	29	68	69	151	25	20	362
* Réhabilitation tennis		125		93			218
* Parking du PDS + parvis + cheminement autour PDS		5	1 315	258			1 578
* Beach volley			620	160			781
* Terrain 3*3				60	130		190
* Piste pump track				50	425		475
* Piste d'athlétisme						500	500
* Equipement sportif sablassou (escrime, tennis de table, salle de réunion)				267	60	1 500	1 827
* Travaux sur bâtiments sportifs	169	321	240	205	94	50	1 079
* Extension PDS phase 2	592	2 069	159	295			3 115
* Travaux rénovation thermique du PDS			691	383		400	1 473
* Travaux aménagement vestiaires PDS				100			100
* Façade PDS + véranda					353		353
* Travaux d'accessibilité PDS					48	400	448
CULTURE	10	0	181	110	85	50	436
* Divers travaux dans les bâtiments culturels	10		181	110	85	50	436
SECURITE	88	99	260	233	369	2 050	3 099
* Vidéo protection + CSU	53	50	196	216	319	250	1 084
* Travaux postes de police	35	49	64	17			165
* Nouveau poste de police					50	1 800	1 850
ETUDES, MATERIELS	623	663	874	987	1 169	1 200	5 516
* Réseaux	18		20	20		20	78
* Etudes PAP	21	69	61		92	150	393
* Mobilier	53	77	91	156	167	150	694
* Matériels divers	175	233	178	365	544	350	1 845
* Informatique	191	141	263	188	151	300	1 234
* Véhicules	145	119	225	200	175	200	1 064

Gestion des ressources humaines



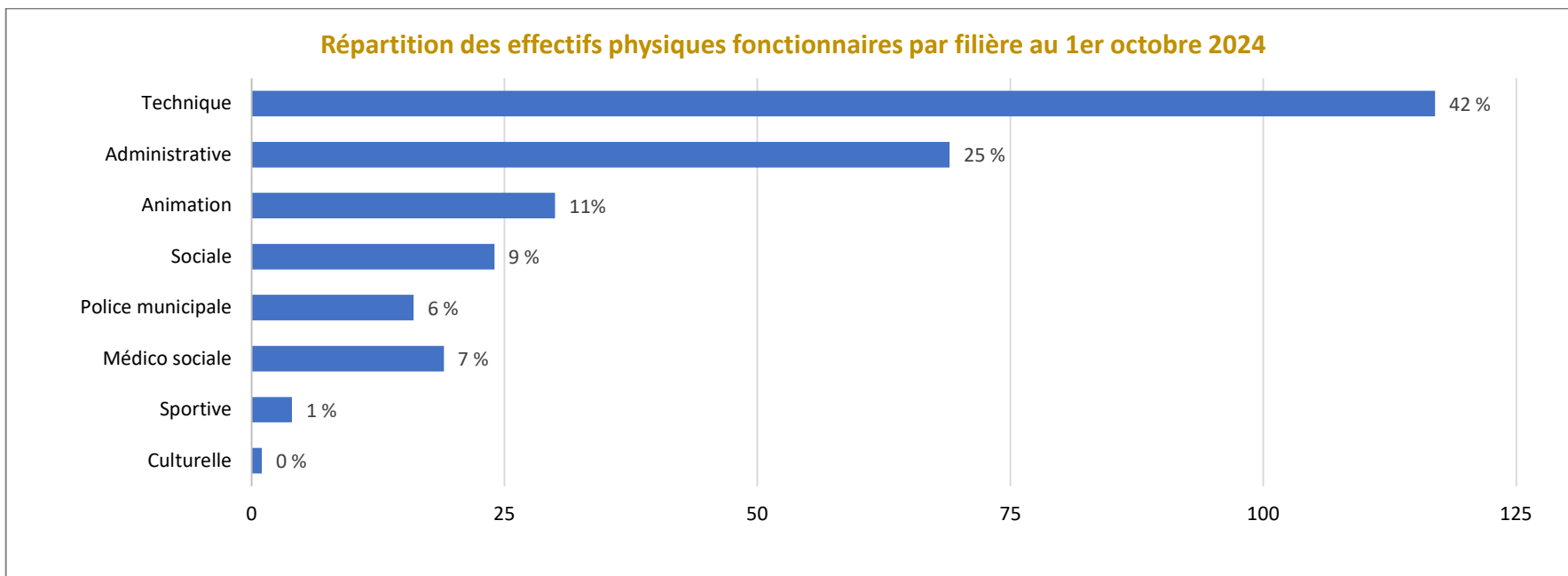
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Les effectifs fonctionnaires sont identiques à ceux de décembre 2023, ce qui correspond au fait qu'il n'y pas eu de nouveaux services déployés en 2024.



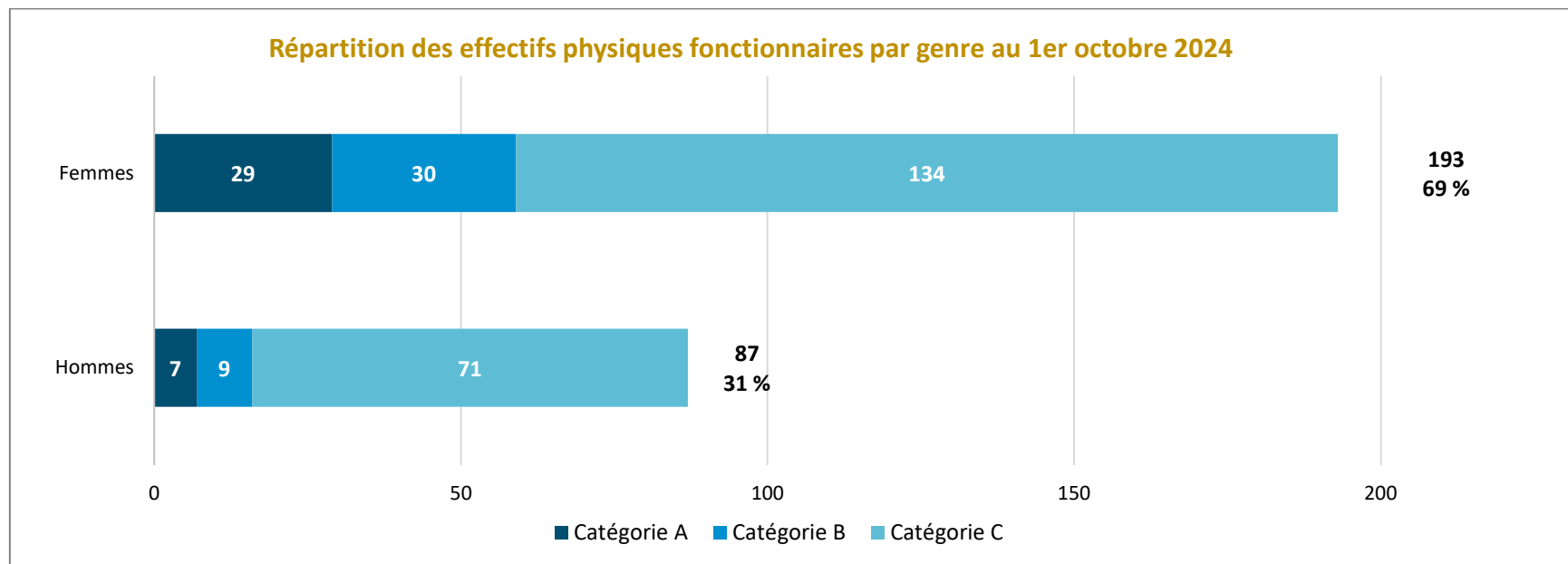
La répartition des fonctionnaires par catégorie hiérarchique reste stable. La part des agents de catégorie C représente près des ¾ de l'effectif avec une très légère tendance à la baisse depuis 2021 compte tenu de l'évolution en catégorie B des auxiliaires de puériculture.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025



Il est à noter une forte prédominance des filières techniques (agents d'entretien, ASVP, agents des crèches, personnel de maintenance, agents informatiques...) et administratives. Ces deux filières représentent 67 % de l'effectif des fonctionnaires ce qui est cohérent avec les services publics déployés à l'échelon municipal.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025



Les femmes représentent 68% de l'effectif des fonctionnaires. Elles sont surreprésentées dans les filières administrative et technique. Cette dernière étant composée notamment de personnel des établissements d'accueil du jeune enfant (crèches) ou des établissements scolaires, à forte représentativité féminine. En catégorie A, les femmes sont également les plus nombreuses car elles représentent 80% de l'effectif.

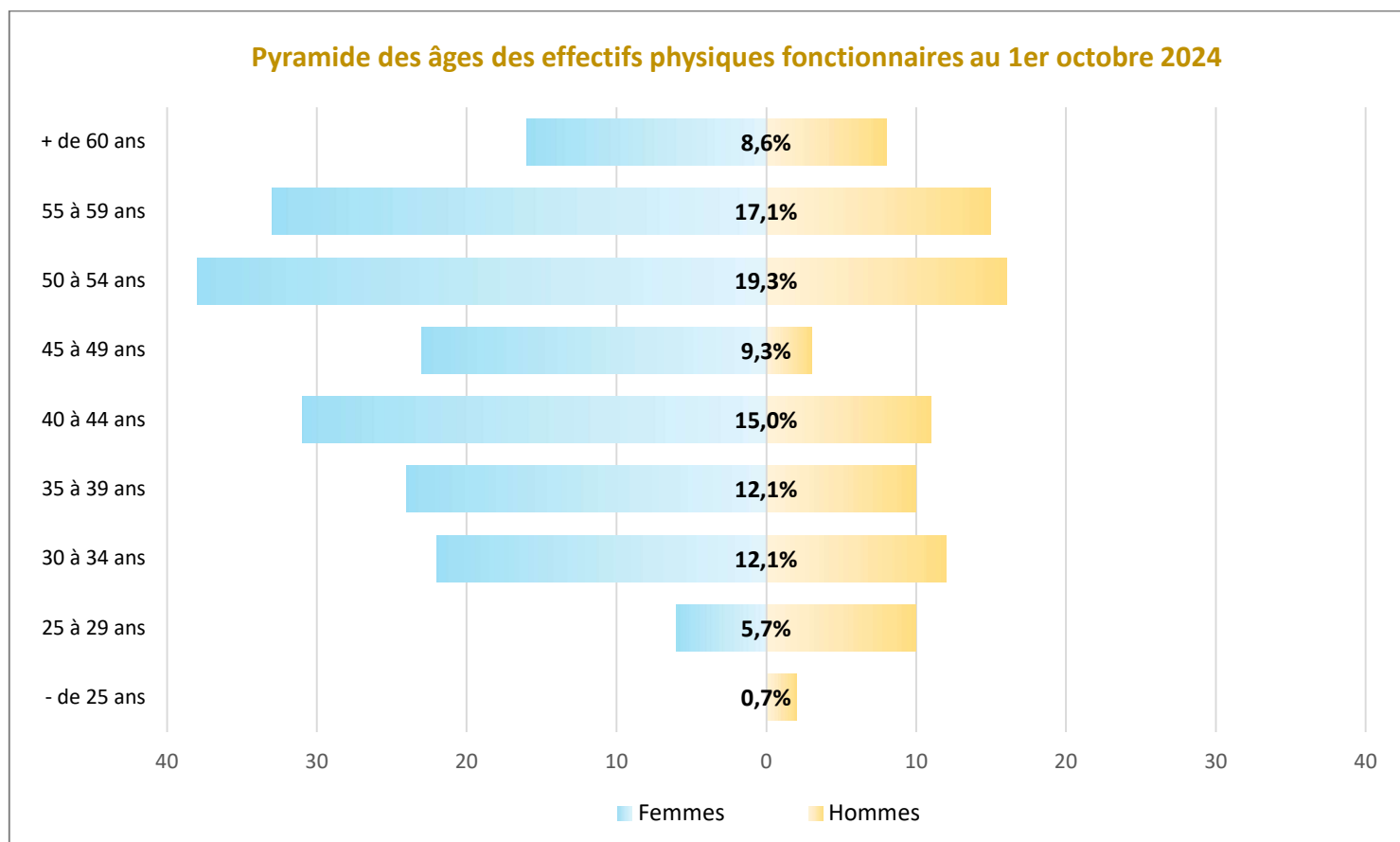
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

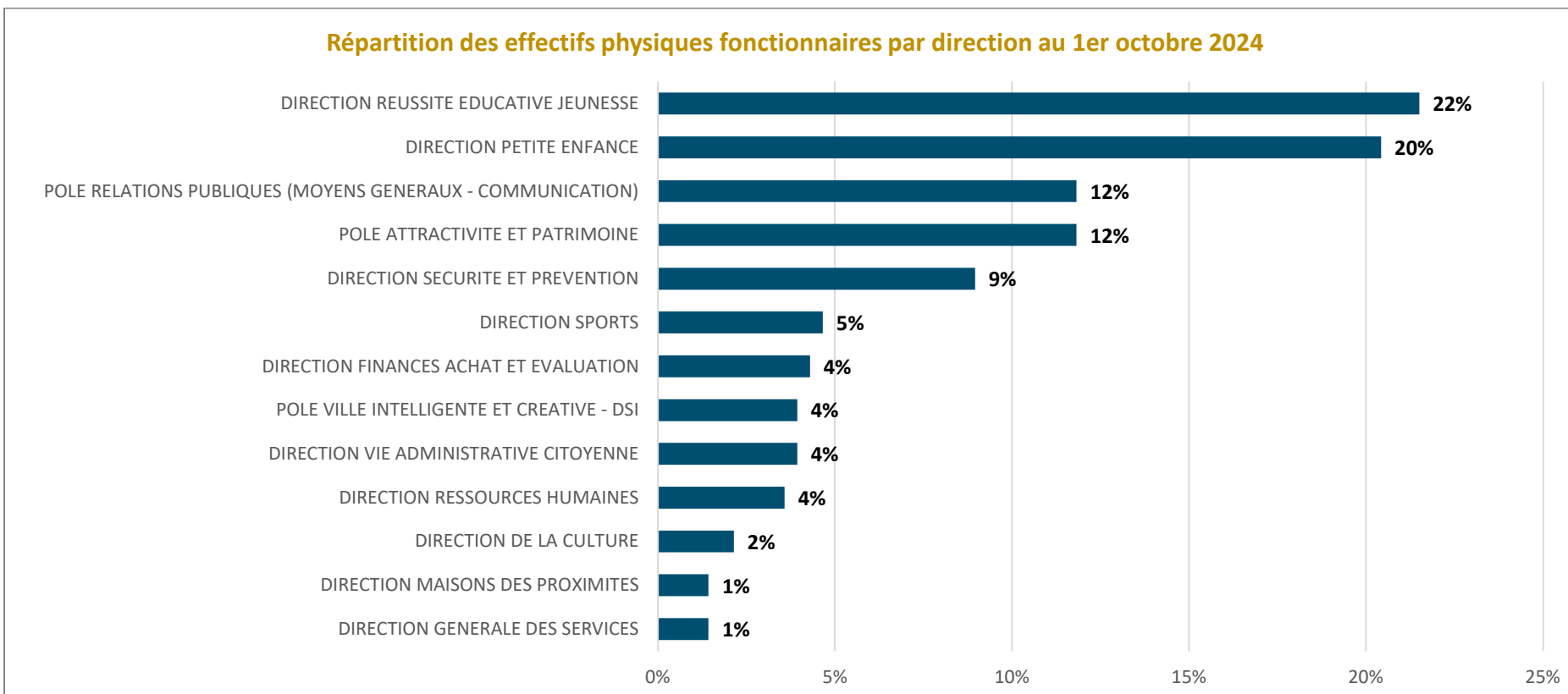
ID : 034-213400575-20241023-DEL2024_10_02-DE



La moyenne d'âge des fonctionnaires est de 46,6 ans. Le vieillissement des effectifs se poursuit, avec désormais 8,6% des fonctionnaires ayant plus de 60 ans et 45% plus de 50 ans. Le renouvellement prochain des effectifs est donc à anticiper.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

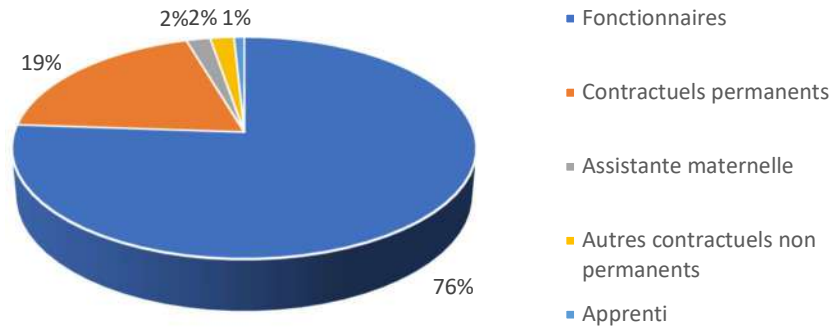
Répartition des effectifs physiques fonctionnaires par direction au 1er octobre 2024



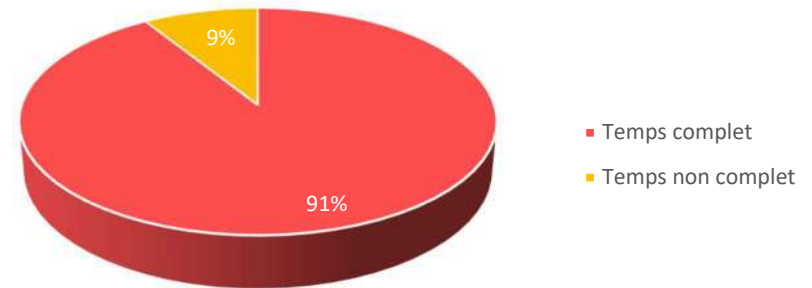
Les services dédiés à l'éducation, la jeunesse et à la petite enfance sont ceux qui emploient le plus d'agents fonctionnaires, ce qui est cohérent avec les compétences confiées à cet échelon territorial de proximité.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Répartition des effectifs fonctionnaires et contractuels mensualisés au 1er octobre 2024



Répartition des effectifs fonctionnaires et contractuels mensualisés par type de temps au 1er octobre 2024

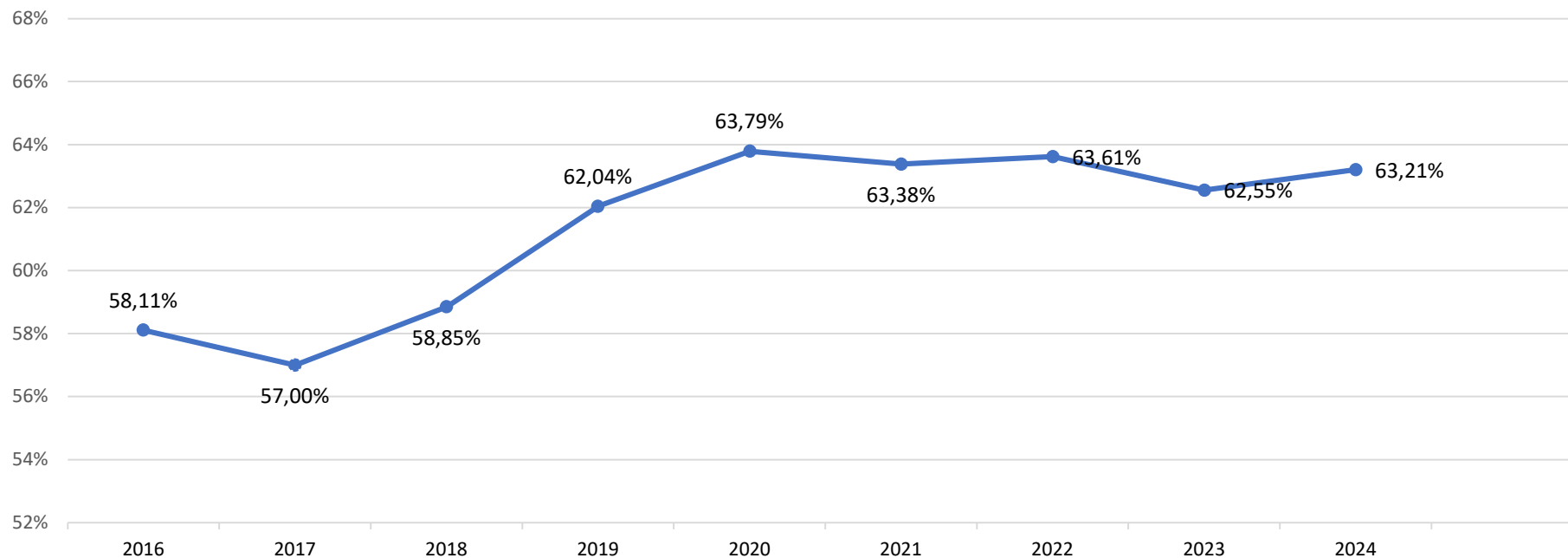


La part des fonctionnaires est en légère augmentation en 2024 par rapport à 2023.

Seuls 9% des agents sont à temps non complet. Il s'agit principalement d'agents travaillant dans les écoles ou ALP (Atsem et animateurs).

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Part des dépenses de personnel au sein des charges de fonctionnement



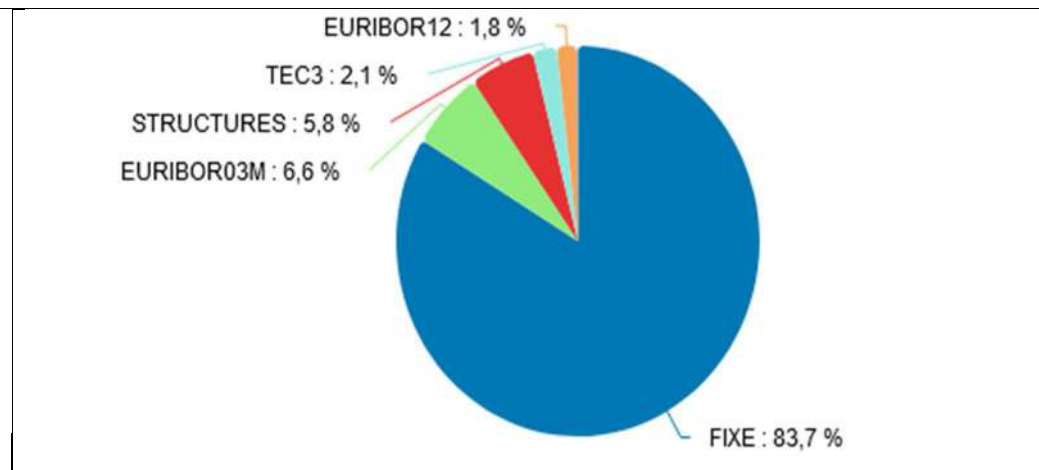
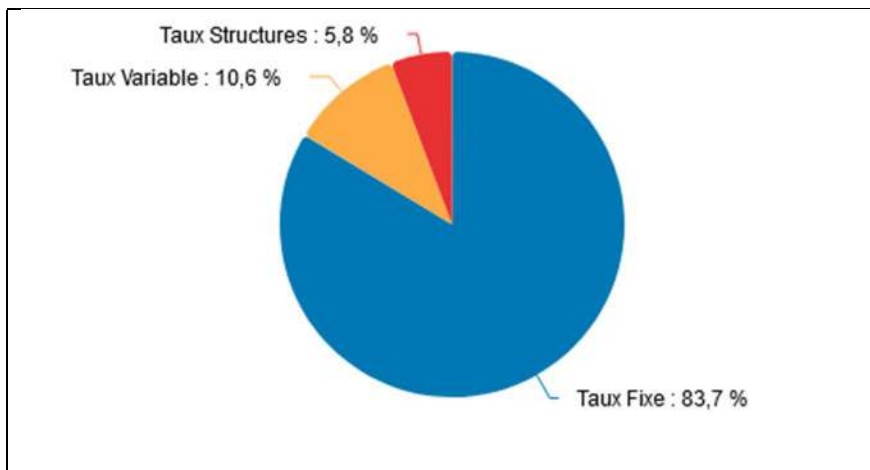
Les charges de personnel prennent une part importante des charges de fonctionnement avec une augmentation notable en 2019. Malgré l'augmentation de la masse salariale, la proportion reste stable depuis 2019 compte tenu d'une augmentation importante des charges à caractère général (fluides).

Gestion de la dette

Endettement

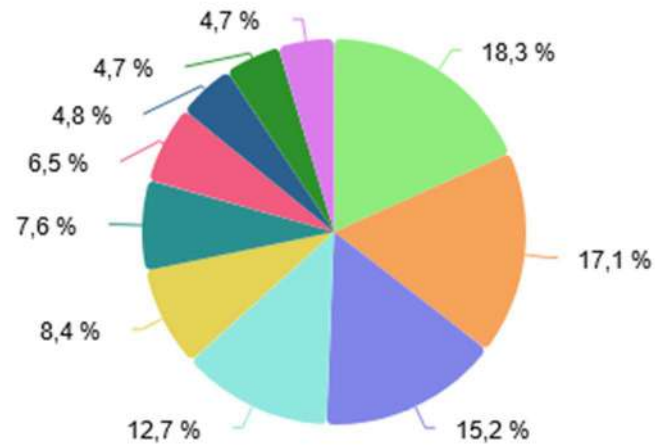
	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	+/-	
Dettes / Recettes de gestion	83,7%	72,7%	64,9%	68,2%	66,9%	-5,46%	😊
Endettement / Épargne brute	3,5ans	2,7ans	2,6ans	2,7ans	2,7ans	-6,07%	😊
Annuité dette / Recettes gest°	11,2%	10,8%	10,5%	9,9%	10,1%	-2,46%	😊
Dettes par hab. / moy. nationale	102,4%	73,9%	64,5%	70,9%	72,3%	-8,34%	😊

Structure de la dette



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

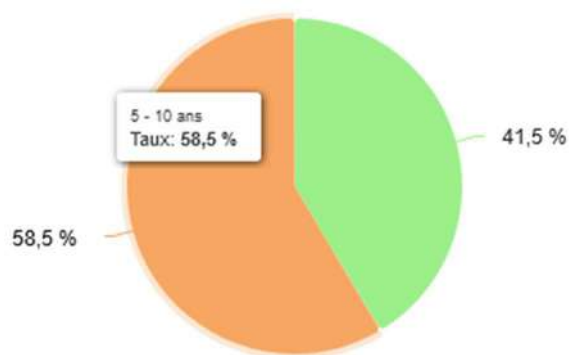
Répartition par prêteurs



Prêteur	Montant
LA BANQUE POSTALE	3 600 000,00
Caisse Française de Financement Local	3 362 185,92
Caisse Régionale du Crédit Agricole	2 980 063,84
LA NEF	2 500 000,00
Crédit Agricole Corporate & Investment Bank	1 650 781,53
Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon	1 484 521,30
Crédit Mutuel	1 283 255,49
SOCIETE GENERALE	933 333,32
Caisse des Dépôts et Consignations	922 737,90
ARKEA	560 000,00
Crédit coopératif	359 253,48
TOTAL	19 636 132,78

Durée de vie

Répartition par durée de vie moyenne



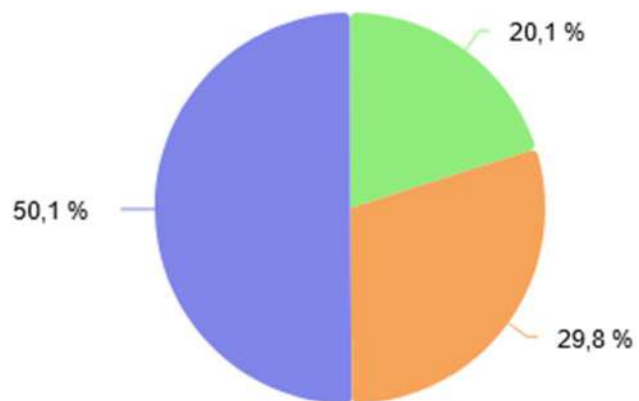
< 5 ans
5 - 10 ans
TOTAL

8 141 678,53

11 494 454,25

19 636 132,78

Répartition par durée résiduelle



< 5 ans
5 - 10 ans
10 - 20 ans
TOTAL

3 942 450,21

5 850 009,85

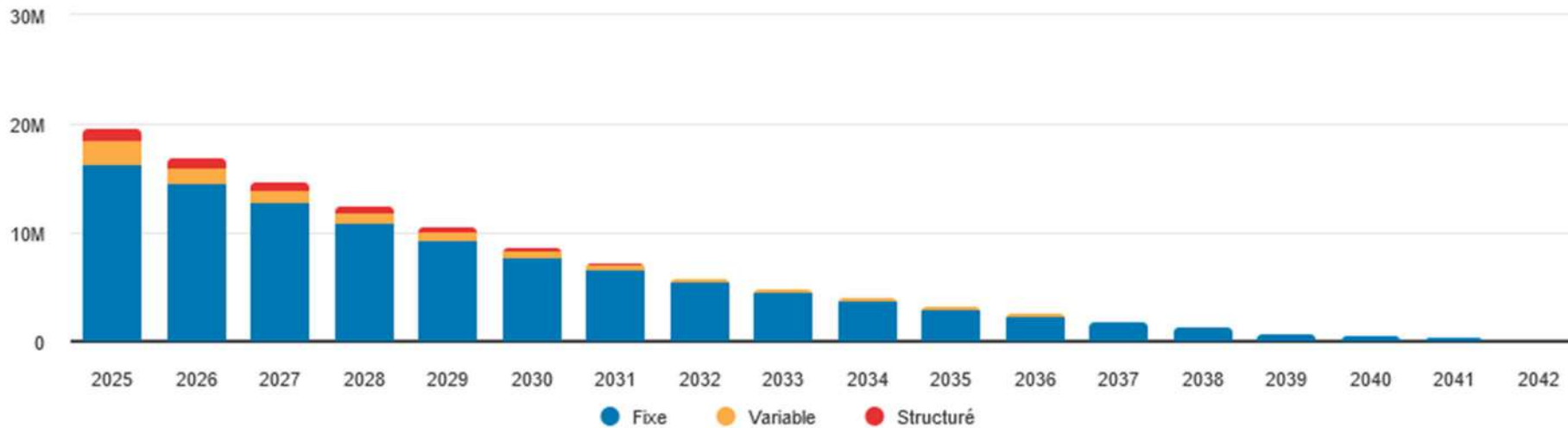
9 843 672,72

19 636 132,78

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

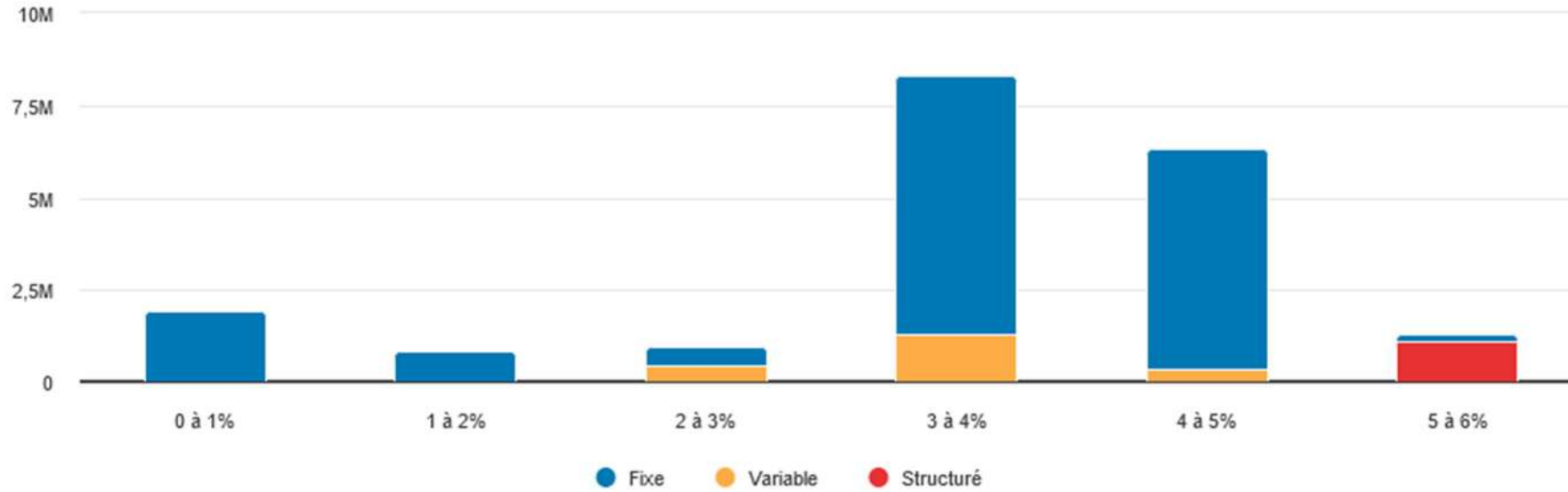
Profil d'extinction de la dette

Le profil d'extinction de la dette est classique. Il ne présente pas d'anomalie qui pourrait être liée à des reports de remboursement de capital. Le graphique ci-dessous comprend les deux emprunts contractés en 2023 (à hauteur de 4,1 M€).



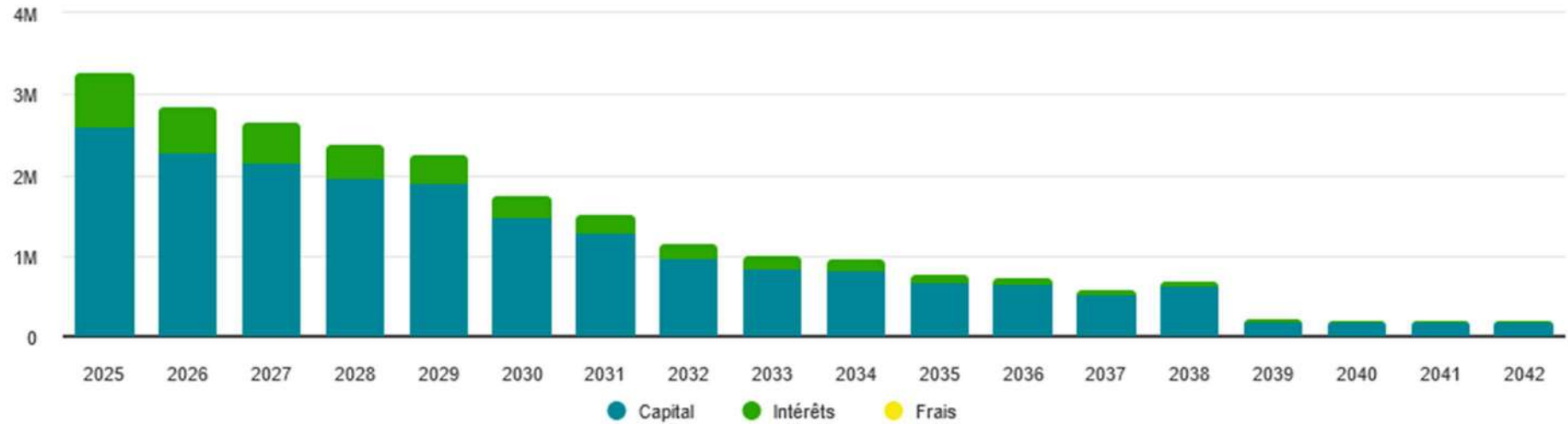
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Coût de la dette



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Evolution de l'annuité



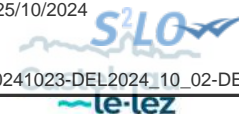
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 25/10/2024

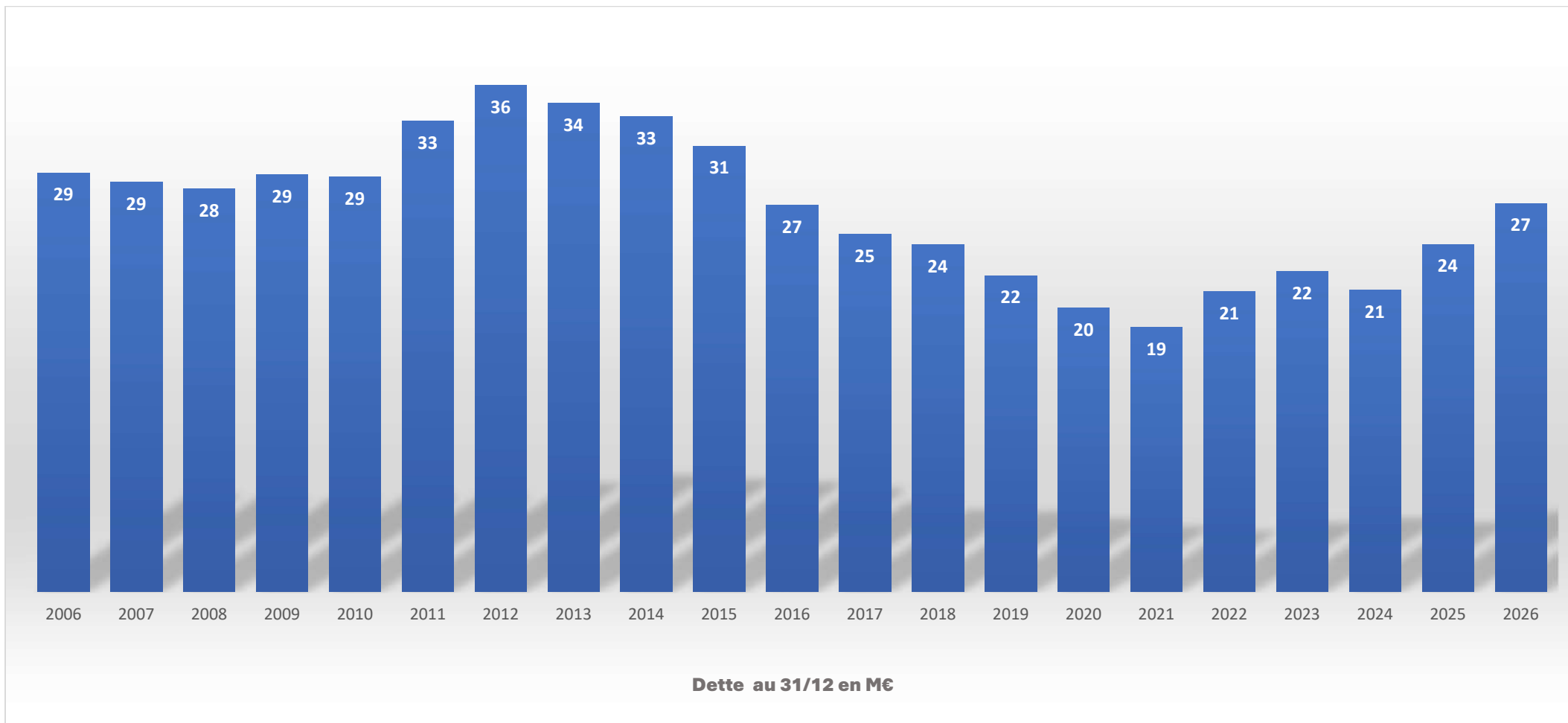
Reçu en préfecture le 25/10/2024

Publié le

ID : 034-213400575-20241023-DEL2024_10_02-DE



Evolution de l'encours de dette



Éléments de synthèse

Depuis 2020, les collectivités locales ont dû adapter les conditions de leur gestion pour assurer la continuité des services rendus aux citoyens car elles ont eu à affronter une succession de crises :

- crise sanitaire nécessitant la mise en œuvre de mesures de protection sanitaire (notamment la fermeture de services) ou économique (soutien aux ménages et aux entreprises) ;
- crise économique avec l'explosion des prix, d'abord énergétiques, puis par diffusion dans les services, les biens d'équipement et les produits alimentaires ;
- crise financière avec la remontée brutale des taux d'intérêt ayant un impact, d'abord marginal sur le coût de la dette locale, ensuite magistral sur les recettes de droits de mutation ;
- crise de recrutement avec une perte d'attractivité des métiers locaux en dépit d'une revalorisation des traitements, certes logique, mais intervenue par deux fois en cours d'exercice budgétaire ;
- crise politique aggravant le défaut de visibilité des futures Loi de Finances, avec notamment la contribution des collectivités locales au nécessaire redressement des finances publiques et la remise en cause de leur autonomie financière ;
- sans oublier le bouleversement de la fiscalité locale avec la suppression de la taxe d'habitation ;
- et bien évidemment, la prise en compte du réchauffement climatique.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les résultats financiers des cinq dernières années soient atypiques et difficiles à interpréter. La période qui correspond au mandat actuel n'est similaire à aucune autre. Les communes ont toutes connu une croissance marquée de leurs dépenses courantes, mais les ressources fiscales ont pu atténuer les effets sur leur autofinancement, ce qui a été aussi le cas de notre commune. Selon les estimations, l'autofinancement devrait diminuer en 2024 dans toutes les catégories de collectivités, le ralentissement de l'inflation ne se faisant pas encore sentir dans tous les domaines, et la dynamique fiscale n'étant pas au rendez-vous en dépit d'une légère reprise de la croissance. Ce sera également le cas pour notre commune.

Castelnau-le-lez a connu un pic d'investissement en 2023 mais le niveau annuel restera élevé jusqu'à la fin du mandat, ce qui se traduira par un besoin de financement plus important que les années précédentes. Notre commune bénéficie toutefois de marges de manœuvre pour avoir su se désendetter de façon significative dans la période précédente. De fait, sa situation financière reste très saine.